

Diaspora
**Un diapositif en noir
et blanc**

Les Dossiers de
L'Actu

Pp.7-10

L'Actu

QUOTIDIEN

400

Un regard innovant sur l'actualité

N°062 du lundi 11 juillet 2011 - E-mail : contact@journalactu.com - Directeur de la Publication : Emmanuel Gustave SAMNICK

Yaoundé

**Nsimeyong, un quartier
sans eau depuis un an** P.5

Jeux africains

**Les Lions espoirs
se qualifient** P.14

Politique

**Portraits des six
nouveaux membres
d'Elecam** P.2

Série/culture

**L'ensemble national
se meurt** P.12

Présidentielle 2011

L'élection peut- elle se tenir en octobre ?

- > De la difficulté à recenser les électeurs de la diaspora
- > Les textes d'application de la loi à promulguer ne sont pas prêts
- > Le débat sur la crédibilité d'Elecam n'est pas clos P.7

Conseil national de la communication

Mgr Befe Ateba peut-il relancer le CNC P.13

Transport interurbain

Voyages de nuit : la marche arrière de Bello Bouba

Le ministre d'Etat chargé des Transports est revenu sur sa mesure d'interdiction après trois semaines. Ambiance et réactions dans les compagnies de transport par bus. P.4



Du 08 au 10 juillet 2011

Bolloré Africa Logistics soutient le football jeune à Ebolowa

Partenaire des Lions Indomptables du Cameroun

Bolloré
AFRICA LOGISTICS

Les six nouveaux membres d'Elecam



Mgr Dieudonné Watio Evêque pro-RDPC?

Certains dénoncent les sympathies supposées du prélat avec le pouvoir.

L'organisation et le financement de l'installation de Mgr Dieudonné Watio, le 14 mai dernier, à Bafoussam, par des cadres du parti au pouvoir est visiblement restée en travers de la gorge de certains leaders de la classe politique camerounaise. Notre confrère Le messager parlait de plus de 100 millions FCFA collectés à l'époque. L'on se rappelle, du reste, que le vice-premier ministre Jean Nkuete, représentant du chef de l'Etat, était le grand prêtre de ce rituel.

S'appuyant sur ces éléments, Jean-Michel Nintcheu, député SDF, affirmait vendredi dernier, dans nos colonnes, que «Mgr Watio est l'évêque le plus pro-RDPC du Cameroun». D'autres relèvent également les multiples messes de bénédiction que cet apôtre du Christ «célèbre souvent pour les cadres du RDPC». L'exemple le plus médiatique reste sans doute l'office que le prélat avait dirigé à Batcham (département des Bamboutos) -alors qu'il était encore évêque de Nkong-samba- pour le député RDPC David Manfouo. La télévision Canal 2 international en avait diffusé les de larges extraits. Les proches de l'évêque de Bafoussam démentent énergiquement toute proximité de celui-ci avec le RDPC: «c'est de la diffamation». Pour eux, «Mgr Watio est au-dessus des clivages politiques. Les personnalités qui ont contribué à son installation étaient d'abord des fidèles catholiques. Quelques soient leurs affiliations politiques».

A 65 ans, le quatrième évêque de Bafoussam apporte la caution d'une église catholique qui a toujours été très critique au sujet du système électoral au Cameroun. Ordonné prêtre en 1975, dans le diocèse naissant de Bafoussam, il y aura servi pendant 20 ans avant de remplacer Mgr Thomas Nkuissi à la tête du diocèse de Nkong-samba. Depuis le 14 mai 2011, Mgr Watio est le successeur de Mgr Joseph Atanga.

Brice T. Sigankwé



Christopher Tiku Tambe L'ex-candidat à la présidentielle 2011

Le 10 décembre 2009, cet avocat et enseignant de droit avait, par ailleurs, déclaré sa candidature à la présidentielle 2011.

Christopher Tiku Tambe est un quasi-inconnu dans les milieux francophones, au Cameroun. Dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest pourtant, il fait partie des personnalités les plus en vue. Il doit sa notoriété là-bas, tout d'abord pour son engagement dans la lutte pour le respect des droits de l'homme et à une carrière d'avocat débutée au Lesotho. Même dans cette profession, il a fait des droits de l'homme une spécialisation. Aussi, son élection au poste de secrétaire régional de la Commission nationale des droits de l'homme et des libertés du Cameroun, dans le Sud-Ouest paraissait-il comme le couronnement d'un engagement militant. Selon des informations relayées par le site «Africa news», cet originaire du département de la Manyu, a annoncé son intention de présenter sa candidature à la présidentielle 2011 le 10 décembre 2011, à l'occasion de la célébration des 60 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme. En acceptant de faire partie des 18 membres du conseil électoral d'Elections cameroun, il renonce, de facto, à cette intention. Le quadragénaire est également doctorant en Droit à l'Université de Buea où il est enseignant associé au département de Droit.

B.T.S.



Pierre Titi Nwel Le médiateur social à Elecam

L'enseignant d'Université entend mettre son expérience au service de cette structure.

S'il me demande de démissionner par principe, là je le ferai. Mais, s'il est question de réfléchir pour le bon fonctionnement du pays alors j'y vais ». Ces propos, en guise de réponse au député Sdf, Jean Michel Nintcheu qui présente cet universitaire de 71 ans comme étant le plus neutre des six membres nommés au conseil électoral d'Elections Cameroon, vendredi dernier par le chef de l'Etat, sont assez clairs. Pierre Titi Nwel va à Elecam pour

apporter sa pierre à l'édifice pour que les élections se passent bien au Cameroun. Le médiateur social affirme que le regard qu'il porte sur Elecam n'a pas changé. Mais, « il est question de faire en sorte que la loi soit appliquée. Nous allons nous battre pour que cette structure soit celle que nous souhaitons : Transparente et indépendante ».

« Je serais toujours présent partout où il est question de réfléchir pour le développement de mon pays », affirme celui qui est toujours enseignant de sociologie à l'Université catholique d'Afrique centrale, après avoir pris la retraite comme enseignant à l'Université de Yaoundé en 1991. C'est dans ce cadre de réflexion qu'il s'est retrouvé dans le comité devant choisir les membres du Conseil national de transition du Cameroun (CNTC) de l'offre Orange pilotée par Hilaire Kamga en vue de l'élection présidentielle 2011. D'ailleurs, lorsqu'il a appris la nouvelle de sa nomination, il participait à une réflexion aux côtés de Transparency international concernant également les élections. Il reconnaît quand même que la nouvelle circulait depuis quelques temps.

Cet ancien étudiant de la Sorbonne et de Paris Nanterre qui entre à Elecam non pas pour jouer les figurants, pense que la démocratie a des règles qu'il compare d'ailleurs au football et qu'il faut appliquer. D'où la pression exercée par l'occident sur ce plan, même si Titi Nwel pense qu'il ne faut rien dramatiser.

GNE



Pauline Biyong Le temps de Dieu

Pour la présidente du LEFE, cette nomination n'est que l'émanation du pouvoir divin.

L'entrée à Elecam de cette native de Libamba dans le célèbre collège qui porte le même nom, avant de s'envoler en France nantie de son BEPC, sonne comme une reconnaissance du travail abattu. Née le 2 octobre 1957, Pauline Juliette Biyong, diplômée de la Harvard Business School en 1996 et de l'Ena de Paris en 2008, a roulé sa bosse comme leader de la société civile à travers la Ligue pour l'Education de la Femme et de l'Enfant (LEFE) association dont elle est la présidente et des nombreuses autres activités.

Au soir de vendredi dernier, « je sortais du club de la pensée quand j'ai reçu un coup de fil m'informant de la nouvelle. Plusieurs autres coups de file ont confirmé ». Pauline Biyong n'explique pas cette nomination autrement que par le temps de Dieu qui a sonné. « Bien sûr que j'ai été consultée, mais je n'avais pas vraiment donné mon accord. C'est donc une surprise. Le chef de l'Etat a décidé de porter son choix sur ma modeste personne », déclare celle qui a été haut cadre à la Cnps entre 1982 et 1995, et membre du bureau politique de l'Undp, avant de choisir le chemin de l'indépendance dans la société civile qui va finalement la conduire vers Elecam qui, pour elle reste un organe à parfaire. « La transparence et l'indépendance d'Elecam ne peut être que le fruit de la volonté et la détermination des personnes impliquées », conclut-elle.

GNE



Issofa Nsangou La caution de l'UDC

Même si son parti ne l'avoue pas, Adamou Ndam doit certainement être fier de lui-même depuis que Paul Biya a nommé son poulain, Issofa Nsangou, parmi les six nouveaux membres du conseil électoral d'Elecam. Puisque cet événement tend à confirmer qu'il demeure, avec le sultan de Fouban, Ibrahim Mbombo Njoya, l'une des personnalités que le locataire d'Etouti consulte avant de nommer des originaires du département du Noun, dans la région de l'Ouest, à de hauts postes de responsabilités dans l'administration publique. Le nouveau promu l'avoue l'a d'ailleurs avoué à L'Actu hier: «Adamou Ndam Njoya m'avait contacté pour me demander de lui envoyer mon CV, en me précisant pourquoi».

Mais, au sujet de sa chapelle politique, Issofa Nsangou confesse, presque malgré lui, son long flirt avec l'Union démocratique du Cameroun (UDC): «à mon retour de l'ex-URSS, en 1991, c'est le seul parti qui m'a séduit». Entre autres faits d'armes politiques de cet homme né à Fouban le 7 juin 1964, il relève: «j'ai contribué à l'élection de mon père comme 1er adjoint au maire de Koutaba». L'édile est d'ailleurs l'un des membres fondateurs de l'UDC. L'universitaire ajoute: «mon travail m'absorbe tellement que je ne milite que je ne milite plus depuis longtemps».

Issofa Nsangou est titulaire d'un Doctorat/Ph.D en physiques depuis le 20 juin dernier, date de la soutenance de sa thèse à l'Université de Dschang. Et il est chargé de cours dans cette même université où il enseigne depuis 1994, après avoir exercé à l'Université de Yaoundé de 1991 à 1994, en tant que vacataire. Il a suivi le plus clair de ses études à l'Université d'Etat de Moldavie, en ex-URSS, où il est boursier entre 1985 et 1991. Cursus couronné par un Master. M. Nsangou est marié et père de six enfants. Le physicien devient ainsi le premier originaire du département du Noun à faire son entrée au conseil électoral d'Elecam.

Brice T. Sigankwé



Delphine Tsanga Le cachet de l'Undp

Cette nomination de la vice présidente sonne comme une récompense de son parti.

Physiquement alerte, mentalement très cohérente, Delphine Tsanga, ministre des Affaires sociales entre 1975 et 1984 ne fait pas visiblement ses 76 ans. Cette veuve et mère de huit enfants déclare avoir très bien accueilli la nomination même si elle reconnaît qu'elle n'a pas été personnellement consultée pour être membre d'Elecam. La discussion s'est faite en haut lieu. La vice présidente de l'Union nationale de la Démocratie et le Progrès (Undp) dit

sans ambages avoir été nommée dans le cadre du parti. « Le président Bello a certainement pensé que je serais plus utile ailleurs », lance-t-elle avec le sourire.

Pour le nouveau membre du conseil électoral d'Elecam, « il faut voir cette structure sous deux aspects : L'aspect intérieur qu'elle ne maîtrise pas encore et l'aspect extérieur. Quand on analyse les choses, la nomination des six membres supplémentaires vient répondre à une préoccupation qui consistait à élargir Elecam. Ce qui a été fait. Je vais me présenter à Elecam Lundi et là j'aurai une plus grande idée de cette structure. Concernant le regard des autres partis sur Elecam, je ne peux rien dire. Je ne me sens pas concernée ». Celle qui a eu une brillante carrière politique depuis les indépendances entend mettre son expérience au service d'Elecam.

En 1964, Delphine Tsanga devient présidente du conseil national des femmes du Cameroun. L'année d'après, elle représentante à l'Assemblée législative. Quatre plutard, elle est élue présidente nationale de l'Organisation des femmes de l'Union nationale camerounaise (Ofunc). Poste qu'elle va occuper jusqu'à la naissance du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), le 24 mars 1985 à Bamenda. Entre-temps, elle est passée à l'Undp. En 1997, elle est membre du comité central de l'Undp avant de passer en 2003 au bureau politique, pour enfin devenir vice présidente en 2007.

GNE

Conseil électoral Que peut faire Elecam ?

En procédant à la nomination des nouveaux membres, jeudi 7 juillet dernier, Paul Biya a-t-il vraiment répondu aux attentes?

En lieu et place des personnalités comme le cardinal Christian Tumi, la journaliste Henriette Ekwé et dans une certaine mesure le cinéaste Basseck Ba Kobhio, ayant décliné des offres pourtant mirobolantes du régime du Renouveau, ont laissé la place aux autres dont quelques uns qui n'attendaient qu'une telle occasion. C'est ainsi que Mgr Dieudonné Watio, Delphine Tsanga, Pauline Biyong, Pierre Titi Nwel, Christopher Tambe Tiku, et Isofa Nsangou complètent désormais la liste des 18 membres d'Elecam. Le géniteur du parti au pouvoir fait tout ceci sans tenir compte du consensus avec les autres acteurs politiques nationaux. Et c'est justement là où le bât blesse.

De toutes les façons, tous ceux qui connaissent l'histoire des méandres politiques de notre pays et plus particulièrement son pan électoral, ne peuvent pas être surpris par le comportement du fondateur du RDPC. Les essais écrits par Abel Eyinga, intitulés : Cameroun : La fin des élections, pour le premier et Mandat d'arrêt pour cause d'élections, pour le deuxième, l'illustrent bien. Après la lecture de ces deux livres, il est clair que l'on n'a jamais organisé des élections dignes de ce nom dans notre pays. L'on sait par ailleurs que cette pratique perdure depuis la période coloniale. Et c'est l'écrivain Mongo



Beti qui trouva le mot juste pour qualifier le genre d'élections que l'on organise au Cameroun de momeries d'arriérés mentaux. Et c'est justement ce genre de farce électoral que nous assistons au Cameroun depuis au moins le printemps de l'année 1959 où, à la place de l'élection d'une Assemblée constituante revendiquée à juste titre par les militants et sympathisants de l'Union des populations du Cameroun (UPC), la puissance coloniale, la France avec le soutien de l'ONU de des autres pays occidentaux imposa l'élection d'une Assemblée législative. En vérité, une sorte de césarienne destinée à donner une quelconque légitimité à Ahmadou Ahidjo, une créature politique de

la France.

Corruption

Et de manière générationnelle, cette pratique se perpétue jusqu'à ce jour dans le jeu politique national. Sous le régime du Renouveau, l'on sait qu'en 1991-1992, quelques espoirs de la naissance d'une démocratie relativement véritable allait prendre corps, mais

c'était en oubliant des fondements organiques du régime francophile de Yaoundé. C'est-à-dire la peur de ses dirigeants de la remise en cause de leur système. Et comme toujours, le président Paul Biya s'appuya sur les dures mamelles nourricières de son régime à savoir la force brute et la corruption. La révision du système électoral va s'amorcer au lendemain du scrutin de 1992 en actualisant les techniques de fraudes mises sur pied par le pouvoir colonial. Alors que l'opposition politique de sa part, aidée en cela par la société civile ont toujours revendiqué la création d'une commission électorale indépendante à l'instar des pays comme le Sénégal, le Mali, le

Bénin, le Niger... sans oublier les pays anglophones, Paul Biya s'est toujours trouvé des entourloupes pour esquisser cela.

Ainsi donc malgré lui, il va créer en 2002 l'Observatoire national des élections (Onel). Et comme toujours de manière cavalière et individuelle, ce qui malheureusement n'apportera pas grand chose à l'amélioration du système électoral national. Objet de critiques et de dénonciations virulentes, le président Biya va croire se donner du tonus en mettant sur pied un nouvel organe pour l'organisation et la gestion des compétitions électorales, d'où Elecam. Alors, était-ce pour faire plaisir à l'opinion nationale et internationale ou pour procéder à un véritable aggiornamento, du système électoral désuet ?

Aujourd'hui, la question que tout le monde se pose est celle de savoir ce que vaut véritablement Elecam et que pourra-t-il lors des prochaines échéances électorales? La vérité c'est que, si l'on s'appuie sur les exemples passés, l'on peut facilement conclure qu'il n'y aura rien de nouveau sous le ciel du régime du Renouveau en matière de pratique électorale. Mais, les 18 membres qui composent désormais le Conseil électoral du pays pourront-ils y apporter quelque chose de nouveau ?

David Axel Bayiga

Confidentiel

Paul Biya



Le Président Paul Biya quitte Yaoundé le 19 juillet pour la Chine. Le Chef de l'Etat camerounais sera à la tête d'une forte délégation composée des membres du gouvernement en charge des questions économiques. Feront également partie, un groupe d'investisseurs de la chambre de Commerce, du Groupement inter patronal (Gicam). Cette visite entre dans le cadre de la mission économique Chine - Cameroun. Pendant trois jours, il est prévu un certain nombre de rencontres entre hommes d'affaires chinois et camerounais. Cette opération de séduction va jeter les bases d'une rencontre qui se veut annuelle et qui va s'alterner entre le Cameroun et la Chine.

Rdpc

De plus en plus, la tenue du congrès du Rdpc se précise. Deux dates sont avancées. La fin du mois de juillet et la première quinzaine du mois d'août. Ce congrès qui se veut extraordinaire aura pour unique point à l'ordre du jour, l'investiture du candidat du parti. Une certitude, le candidat sortant et par ailleurs actuel Président de la République sera investi pour un nouveau mandat. Un certain nombre de proches du Président souhaitent également que le vide laissé par certains membres du bureau politique soit comblé.



Refus



De sources dignes de foi, quelques Camerounais consultés pour faire partie des six membres nommés par décret présidentiel le 8 juillet dernier ont tout simplement décliné l'offre. Il s'agirait de Mathias Eric Owona Nguini, politologue, enseignant à l'université de Yaoundé II; Henriette Ekwé, journaliste, directrice de publication de Bebel et Basseck ba Kobhio, cinéaste. Si pour Basseck ba Kobhio, on évoque le manque de temps, pour les deux autres, il ne faut pas être sorcier pour comprendre qu'ils ne veulent pas participer à cette mascarade. Pour eux, tel que conçu, Elecam est tout sauf un organe indépendant et transparent.

Présidentielle 2011

Me Momo dévoile sa candidature

L'annonce a été rendue officielle samedi dernier à Douala devant la presse et des camarades du parti.

Un candidat de plus pour le palais de l'Unité. Me Jean De Dieu Momo a finalement levé le doute qui planait sur sa candidature samedi, 09 juillet dernier au cours d'une conférence de presse à Ndogbong, un quartier de Douala. Le coup de retard enregistré n'a en rien entamé les propos de déclaration de l'avocat qui a signifié, la fierté dans l'âme que «Le Paddec et ses jeunes m'ont porté à la tête de ce parti pour les élections présidentielles d'octobre prochain. Nous sommes résolument en route pour Etoudi», a d'emblée indiqué le candidat du jeune parti, Les Patriotes Démocratiques pour le Développement du Cameroun-(Paddec).

Au cours de cet échange avec la presse, Me Momo a également jeté un bref aperçu sur son projet pour le Cameroun. Vision dans laquelle l'avocat international va introduire la prise en charge des premiers soins à hauteur de 50.000 Fcfa, un fonds d'assistance aux personnes âgées. Quant à l'éducation, il promet le retour à la morale, la suppression des droits universitaires et le rétablissement de la bourse; alors l'agriculture pour lui doit prendre une place prioritaire par la création des pôles de développement, la transformation de la patate et de l'igname, de la tomate et des légumes. Mais surtout la reconstruction des rizières

Si Me Momo croit qu'il faut considérer le pouvoir comme un pouvoir de service et non un pouvoir d'asservissement, il voit en son mandat la dissolution de certaines grandes écoles telles que l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature-Enam, Ecole Militaire Inter-Arme et l'Ecole de Police. Toute chose qu'il justifie comme une réforme et une conquête de notre indépendance. S'agissant de l'économie, le présidentiable veut voir le budget de la Présidence de la République réduire du quart et celui du Cameroun grimper jusqu'à 5000 milliards de Fcfa avec un budget d'investissement légalement fixé à 70% au minimum de l'enveloppe budgétaire globale.

Dans ce même projet, Me Momo veut la reconstruction du chemin de fer camerounais qui va respecter les normes internationales, celle des routes afin de relier les différentes parties du pays. L'aspect administratif pour le candidat passe par un redécoupage administratif qui va permettre au pays de passer de 10 régions à un peu plus en tenant compte des identités culturelles et des traditions. Une façon pour lui de stimuler les richesses propres aux localités et favoriser le décollage économique. Il s'engage par ailleurs à combattre l'injustice qu'il considère comme un terrorisme d'Etat.

Wilfried Joël Tankeu

Réactions

Quelle appréciation faites-vous de la levée de la suspension des voyages de nuit ?

M. Noah,
président de syndicat de transporteurs (Opstac)

Le gouvernement vient de commettre une erreur. Je suis transporteur, mais il était question des vies qui étaient en jeu. La majorité est lésée, je parle des populations qui meurent sur les routes tous les jours. Je plaide pour un réaménagement de la mesure. Il faut qu'elle soit plus consensuelle. Je suis surpris parce que depuis qu'on parle des problèmes d'eau et de lumière dans ce pays on n'a jamais trouvé une solution forte et aussi rapide pourtant ce sont des choses vitales pour les populations. Maintenant qu'on parle de voyages de nuit, le gouvernement s'empresse de prendre une mesure qui n'est pas pour aider. Nous pouvons faire des propositions sur les heures par exemple.

Jean-Claude Takoupo,
Passager

Je salue la décision du ministre ; les Camerounais de l'ouest et du nord-ouest souffraient déjà énormément. Les promoteurs d'agences de transport interurbain avaient eux aussi des problèmes parce que les pertes étaient énormes. Et puis, je pense qu'il faut souvent bien mûrir les décisions avant de les rendre public.

M. Lobo,
Chef d'agence Garantie voyage
Je suis content, cela nous avait créé des perturbations dans le fonctionnement. Nous travaillons plus dans la nuit qu'en journée. Cette mesure nous soulage parce que nous allons ramener notre personnel que nous avons mis à la porte pour un temps surtout les chauffeurs qui travaillaient dans la nuit. C'était un grand manque à gagner pour nous. Tout va redevenir normal.

Michel Eclador Pekoua,
Directeur de publication de Ouest Echos

Nous sommes évidemment satisfaits. C'est ce que nous demandions. L'objectif de la pétition que nous avons initiée visait à collecter le maximum de signatures pour obtenir ce retrait de la mesure gouvernementale. Les premiers pointages faisaient état de 4000 signatures collectées en une semaine uniquement entre Douala et Bafoussam. Nous partions du fait que quand une autorité prend une mesure qui ne vous convient pas, vous pouvez la saisir pour un recours gracieux préalable. Habitudes culturelles des populations de notre région.

Voyages de nuit

Pourquoi Bello Bouba fait marche arrière

A cause des plaintes, des pertes et désagréments de tous ordres, le ministre des Transports a ré-autorisé les voyages de nuit, après trois semaines de suspension.

C'est une volte face. Cette seconde mesure de Bello Bouba Maïgari intervient trois semaines après celle qu'il a prise le 23 juin dernier pour interdire les voyages de nuit dans toute la République. Elle avait fait l'effet d'une bombe, divisant tous les opérateurs du secteur des transports. Rencontrés après l'interdiction de ces voyages de nuit, les syndicalistes s'estimaient marginalisés et dénonçaient qu'ils ont appelé une « décision bureaucratique ». Charles Tonfack le promoteur de l'agence de transport Azinmeda parlait d'une « mauvaise solution à un vrai problème. Car les voyages de nuit ne sauraient être pointés comme seules causes des hécatombes sur nos axes routiers ».

Les désagréments n'ont pas tardé. Le 8 juillet dernier, par exemple Bello Bouba a passé une fin de soirée perturbée. Alors qu'il se trouvait à l'hôtel La marée de Kribi où il s'est rendu dans le cadre d'une rencontre des membres du comité de pilotage du projet de construction du port en eau profonde de Kribi, il a été sollicité par les journalistes abandonnés par un chauffeur qui ne pouvait « pas conduire contre l'interdiction du ministre ». En effet, le conducteur du mini bus immatriculé CE 363 A a carrément refusé de ramener les jour-



nalistes invités pour la circonstance à Yaoundé. Il était 18h20 et il a expliqué qu'en quittant Kribi à cette heure, il va arriver à Yaoundé après 21 heures. Le garde du corps du ministre n'a rien changé à la situation. Pour tenter d'influencer ce conducteur imperturbable sur la légalité, le gendarme a déclaré « c'est le ministre qui a pris la décision et il est là. Les forces de l'ordre ne peuvent pas vous déranger en route. D'ailleurs il a levé l'interdiction. Niet. Le chauffeur reste campé sur sa position. Non sans préciser que « dans le contrat qu'on a signé avec mon patron, il est écrit que je ne dois pas voyager

après 18 heures. Et il s'y est tenu. Car même si l'interdiction était levée, la loi n'est pas retro active.

Du simple au double

Autre lieu, autre réaction. Sur les routes de l'Ouest Cameroun par exemple, tous les chauffeurs rencontrés sont formels : « même pendant l'interdiction du ministre, je réussissais toujours à faire

un aller-retour comme d'habitude ». Le même son de cloche est entendu dans les sociétés de transport interurbain telles que « International », « Trésor », « Fodem ». Le scénario est lugubre mais simple. Les billets étaient achetés d'avance. A 5 heures précises, le car décollait à Yaoundé. Certaines agences exigeaient d'ailleurs les numéros de téléphone aux passagers pour les réveiller au cas où ils se laissent emporter par Morphée. « Quand je quittais Yaoundé à 5h, je faisais tout pour être à Bafoussam à 10h30. Pendant ce temps, les passagers achetaient

leur billet pour attendre le car ». Conséquence, le car se remplissait aussitôt arrivé à destination. Les bayemsellems étaient parmi les plus pénalisés. Selon Ma'a Chantal, le tarif Yaoundé-Makenene est passé du simple au double. « Au lieu de 1500FCFA, nous payons 3 000FCFA pour la même destination ». Le comble, est que « les cars n'acceptaient plus de transporter les marchandises », raconte la revendeuse de plantains qui a dû payer 6 000FCFA pour convoier six régimes de plantains et un sac d'avocats à Yaoundé. Soit un surcoût de près de 3 000FCFA, conclue-t-elle avant de se réjouir de la levée de cette interdiction des voyages de nuit.

Le ministre des transports voulait-il séduire la communauté internationale ? Difficile de répondre avec exactitude. Toujours est-il qu'il a décidé de suspendre les voyages de nuit juste 24 heures après le lancement de la « Décennie d'action pour la sécurité routière ». Au directeur du groupe Total et à la représentante de la Banque mondiale présente à cette cérémonie organisée le 22 juin à Yaoundé, Bello Bouba a promis des mesures fortes. Le lendemain, il a interdit les voyages de nuit.

Olivier A. Ndenkop

Romuald Tcheuchoua

« Le Syncobucam est contre cette levée »

Le président du Syndicat des conducteurs de bus du Cameroun exprime sa déception et dénonce les « impostures » qui ont influencé la décision du gouvernement.

Comment appréciez-vous cette nouvelle mesure qui lève la suspension sur les voyages de nuit ?

Cette mesure n'est pas la bienvenue pour nous ; le gouvernement devait prendre des mesures conséquentes avant d'arriver à cette levée. Le premier arrêté, nous l'avons vraiment accueilli avec joie parce que c'était une aubaine pour le conducteur qui protégeait les passagers en se protégeant lui-même. C'est ramener les camarades dans le même système esclavagiste. Parce qu'en fait ce sont les transporteurs (promoteurs de compagnies de transport) qui



sortent gagnants dans cette affaire.

Pourquoi des voix discordantes ?

Il y a un syndicat, le RSTUI, qui semble être contre votre position... Le regroupement de syndicats de transporteurs urbains et interurbains (RSTUI) est un groupe d'imposteurs qui parle en notre nom et au nom des véritables syndicats de transporteurs. Ils roulent pour eux ; c'est leurs intérêts qu'ils veulent protéger pas les nôtres. En plus, Patrice Samen qui se dit président

de ce regroupement, est un président contesté d'un syndicat de conducteurs urbains (Synctuircam), il s'agit ici des chauffeurs de taxi, la précision en vaut la peine. Donc, ça n'a rien à voir avec les conducteurs interurbains que nous sommes. C'est de l'imposture. Ils ont fait du chantage auprès du gouvernement. C'est une arnaque bien organisée qui profite à leurs

seules personnes. Aucun syndicat de transporteurs n'a sollicité le gouvernement avant que la mesure ne tombe ; ils s'approprièrent à faire grève pour contester le premier arrêté. Pour riposter, nous nous apprêtons à adresser une correspondance au Premier ministre pour dénoncer cette imposture.

Quelles actions comptez-vous engager ?

Immédiatement, nous comptons

tenir une réunion pour mieux organiser les actions à conduire. Cette réunion aura lieu mercredi. C'est en fait cette réunion qui va clairement nous donner une visibilité.

Qu'est-ce que vous revendiquez exactement ?

Nous souhaitons qu'on suspende les voyages de nuit, qu'il y ait des écarts entre les différents voyages des conducteurs. Ce qui permet aux conducteurs d'organiser leur repos. C'est impensable que les chauffeurs travaillent plus de 17 heures par jour, c'est de l'esclavagisme. Il faut que nous soyons affiliés à la CNPS, que nos salaires soient équivalents au travail que nous rendons. En bref, c'est d'améliorer les conditions de travail et par ricochet de vie des conducteurs. Nous souhaitons donc aller à la table de négociation tripartite avec le gouvernement, les transporteurs et les conducteurs. Il est question pour nous de faire réaménager la mesure.

Propos recueillis par
Elsa Wandji

Personnels de santé Le sit-in momentanément suspendu à Yaoundé

Les grévistes entendent accorder un temps de réflexion aux autorités en charge de leur dossier.

Ce matin, en principe, l'entrée du ministère de la Santé publique (Minsanté) ne sera plus occupée par le personnel Ppte. Ce qui ne veut pas dire que ces employés sans salaire du Minsanté ont obtenu leur intégration dans la fonction publique. Ils n'ont pas encore eu les numéros matricule tant souhaités. Mais les autorités de Yaoundé leur auraient fait des « promesses rassurantes ». Selon une source interne aux grévistes, « le ministre de la Santé publique a promis de nous rencontrer deux fois par semaine pour nous rendre compte de l'évolution de notre dossier ». Selon notre source, André Mama Fouda est désormais l'intermédiaire entre les grévistes venus de nombreuses régions du pays et les autorités en charge de l'intégration des travailleurs dans la fonction publique. Mais rien n'est sûr à l'avance. Les frondeurs se disent prêts à revenir à la charge si le gouvernement ne fait rien. Sur la date, ils parlent de mercredi. « Ce qui est sûr, si rien n'est fait nous allons reprendre notre mouvement mercredi », explique Felix Zogo, un de ces cadres

Ppte en service à Yaoundé. Toute la semaine dernière, ils étaient environ 200 personnels administratifs et médecins qui s'étaient donné rendez-vous à l'entrée de leur ministère de tutelle. Ils bravaient soleil et pluie pour se faire entendre. Pour cela, ils avaient formulé leurs revendications sur les pancartes de fortune. Et on pouvait y lire « Nous exigeons notre intégration dans la fonction publique ». « 22 mois sans salaire c'est trop »... A toute personne qui passait par là, ces infortunés expliquaient leur situation. Ce qui permettait de comprendre que recrutés en 2007 grâce à l'initiative pays pauvres très endettés, ces personnels de santé, près de 2 000 n'ont jamais obtenu leur matricule. Ce qui les contraint parfois à fouler au pied le serment d'Hippocrate car « dans ces conditions on est obligé de monnayer nos services. Vous ne pouvez pas rester moraliste lorsque le ventre est creux », reconnaissait un des grévistes venu de Ngaoundéré pour la manifestation. Il ajoute « Au Cameroun, un médecin comme moi, formé pendant sept



ans gagne 197 000 FCFA. Très insignifiant au regard de ce que vous dépensez pour votre formation ». L'auteur de ces propos est en train de « faire les dossiers pour l'immi-

gration choisie au Canada ». Il n'est pas seul à rêver sortir du Cameroun pour vivre pleinement de son savoir-faire.

Olivier A. Ndenkop

Eau potable Un quartier de Yaoundé à sec

Cela fait plus d'un an que le quartier Damas n'est plus alimenté en eau potable.

Les habitants de ce quartier sont obligés de doubler les efforts pour avoir au moins un bidon d'eau de 20 litres, qu'ils obtiennent à un prix de 100fcfa. Il faut d'ailleurs se rendre dans des quartiers voisins pour l'avoir. Claude (moto taximen) vivant à Damas, connaît bien ce phénomène : « il faut parfois porter trois bidons et payer la moto à 300fcfa, pour acheter aussi un bidon à 300fcfa. Et savoir qu'on peut utiliser cette eau une fois seulement ». Cette situation a rendu la population de ce quartier désespérée. Car pour elle, il n'y a rien d'autre à faire que de se débrouiller à sa manière. Monsieur Jérémie Essom l'explique d'ailleurs : « il y a quelques gens qui viennent vendre de l'eau au quartier ».

A côté de cela, il y a des forages qui se présentent ici comme des roues de secours pour ces habitants en matière d'eau. Les Moyens d'obtention d'eau étant seulement faciles que pour les grandes personnalités habitant le quartier : « ils ont tous les forages chez-eux et cela ne les dérange plus », déclare Viviane Kimeli. Il se dégage pourtant un problème selon lequel les habitants continuent de payer les frais d'entre-



tient de compteur qui d'après eux ne tournent pas. En plus selon nos sources, lors de la construction de la station de pompage d'eau de Nkolbison (Yaoundé), il a été mis sur place 250.000 m3 d'eau, devant alimenter par jour tous les quartiers de Yaoundé. Mais tel n'est pas toujours le cas. Car en plus de Damas, les quartiers comme Mvolyé, Etam Bafia Eman, Nsimyong, Essos et bien d'autres doivent attendre parfois les heures tardives (00h) et même des semaines, pour voir leurs robinets couler. Les derniers rapports publiés le 21 mars 2011 par « la presse de la nation », précisent que 65% de la population du Cameroun n'a pas accès à l'eau potable et 10.000m3 d'eau seulement sont disponibles pour la population de Yaoundé. Pourtant cette dernière a besoin de 250.000m3 d'eau.

Du côté de la Camwater, certains responsables nous ont confirmé que tout sera mis en place pour que toute la capitale politique du Cameroun soit alimentée en eau potable. Mais qu'à cela ne tienne Damas et les autres quartiers continuent dans le régime sec.

Adrienne Likeng(stg)

En bref

Ordination

27 diacres et neuf prêtres ont reçu leur ordination samedi dernier à Yaoundé. L'événement qualifié d'inédit dans l'archidiocèse a eu lieu en la basilique Marie Reine des Apôtres de Mvolyé, en présence de Mgr Victor Tonya Bakot, ordinaire des lieux. Ce dernier a demandé aux nouveaux diacres et prêtres de se mettre à l'école de Jésus et de suivre Marie qui est le modèle de l'obéissance. Rappelons que cette cérémonie a coïncidé avec la fête du sacré cœur de Jésus célébrée ce même jour.

Formation

Une soixantaine de neurologues s'est réunie la semaine dernière à Yaoundé pour recevoir une formation dans le cadre d'un séminaire. Des enseignements reçus pendant cinq jours ont permis d'améliorer leur capacité dans le traitement du mal des nerfs et de trouver les voies et moyens pour permettre une large communication sur la connaissance de cette profession au Cameroun. Au terme de ladite rencontre, les participants ont émis le vœu de voir multiplier de telles assises pour continuer à renforcer leur capacité.

Communication

Conseil camerounais de la communication est une structure en perte de visibilité. Logé dans une bâtisse qui n'est plus une référence de splendeur au quartier Bastos à Yaoundé, le conseil national de la communication du Cameroun (CNCC) est pourtant une structure phare de la liberté de la communication au Cameroun. Il est né de la loi du 19 décembre 1990 organisant la communication sociale au Cameroun. Rattaché au premier ministère, le CNCC joue un rôle important dans la délivrance des licences d'exploitation aux chaînes de radio et de télévision. Autant dans la délivrance des cartes de presse. Mais depuis 21 ans, le Cncc peine à imprimer ses marques.

Demain dans
L'Actu
L'INVITE

Pr. Simeon

Ombiono

Coordinateur

national

«Justice et paix»

Partenariat

Sécurisation des documents et des diplômes

C'est le fruit de la signature d'un accord de partenariat signé vendredi dernier entre le ministère de l'emploi et de la formation professionnelle et la société High Tech Télésoft.

Sous les instructions du Premier ministre Philémon Yang, Zacharie Pervet du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle et les hauts cadres de la société High Tech Télésoft, ont signé le 8 juillet dernier dans la salle de banquet de l'hôtel Hilton de Yaoundé, des documents dans le cadre de la convention de partenariat entre le Minefop et la société HTT. Un acte dont les motivations sont énormes. Il s'agit du souci de respecter les normes du gouvernement et de pouvoir sécuriser les documents, tout en créant un environnement numérique. Les objectifs ici, sont de sécuriser les documents produits au terme de la formation professionnelle des apprenants, dans les structures de formation professionnelles et les organismes sous tutelle du Minefop. Pour parler des documents, la société HTT s'est engagée à fournir des diplômes, des attestations et des cartes d'identité sécurisés, qui seront délivrés aux apprenants à la fin de leur formation. Mais le premier aspect qui préoccupe la société HTT est d'abord l'identification de l'apprenant : « nous avons mis en place, un système pour fabriquer les cartes biométriques, qui seront distribuées aux apprenants en formation professionnelle », a précisé John Fumbani, coordonnateur du projet. Le suivi de l'apprenant est une autre grosse tâche : « le système mis en place permet de suivre individuellement l'apprenant dans leurs évolutions, afin de pouvoir donner à la fin de sa formation son état exact », a-t-il souligné un autre haut cadre de la société HTT. Ce projet qui a été appelé E-Government Project (Projet de gouvernance électronique), a été présenté en présence de Zacharie Pervet du Minefop et de plusieurs représentants des administrations. Des points importants ont été soulignés lors de la présentation du projet : « nous disposons d'une machine qui va proprement identifier l'apprenant, en détectant si la carte dont il dispose est vraie ou fausse », précisions de Philippe Ngatecom, présentateur du projet.

En rappel, la société HTT a déjà créé un système de sécurisation du matériel de transport terrestre au ministère des Transports avec la fourniture des cartes grises par exemple. Le milieu professionnel étant très exigeant, le Minefop et HTT ont trouvé une solution adéquate à la sécurisation des documents.

Adrienne Likeng (stg)

Foi et religion

Mvolyé : un haut lieu de piété et de dévotion

La colline sainte est envahie chaque jour par de nombreux croyants venus des quatre coins du pays.

Depuis plusieurs années déjà, la colline de Mvolyé est devenue l'un des lieux pénitents les plus courus de la ville de Yaoundé. Ce site qu'avaient choisis les premiers missionnaires catholiques pour s'installer lorsqu'ils arrivèrent à Yaoundé en 1920, avec à leur tête Mgr Henri Vieter, est devenu un haut lieu de piété pour les chrétiens catholiques venant des quatre coins du pays. On y va pour les prières, les pénitences, les neuvaines, les recollections ou encore les retraites spirituelles. Ils sont chaque jour des centaines, membres des confréries religieuses, associations mariales ou simples individus à s'y rendre pour des raisons liées à leur foi et à leur dévotion. « Je viens à Mvolyé chaque vendredi pour prier et faire pénitence, car j'ai beaucoup de problèmes dans ma vie de couple. » explique Rachelle Ngoni, habituée des lieux. Comme tous les autres pénitents, elle effectue un trajet bien déterminé. Ils partent des trois statuts situées au bas de la colline et remontent en prière jusqu'au niveau de la grande statue du Christ, située aux abords de l'imprimerie Saint Paul. Le parcours se termine généralement à la basilique Marie Reine des Apôtres ou à l'église Saint Laurent par une confession chez les prêtres. Lieu très calme,



Mvolyé est propice à des activités religieuses tels que le recueillement et la méditation, le centre Jean XXIII de Mvolyé, étant prévu à cet effet.

Les motivations qui amènent les uns et les autres dans ce haut lieu de dévotion sont diverses, comme nous l'explique le père Innocent de Jésus de la Communauté mission-

naire de Cana : « les motivations sont de plusieurs ordres. Certains viennent pour la prière afin d'opérer une vraie conversion. Tandis que d'autres viennent à cause de la misère et espèrent voir leur vie changer avec la prière. Cet état des choses n'est pas le seul fait de la religion catholique. Car plus un pays devient pauvre, plus les gens se re-

tourment vers Dieu ». Avec cette explication, on comprend mieux la présence de tous ces chrétiens en quête d'une nouvelle vie. Car, dans cette partie très pieuse de la ville, on a tout pour être proche de Dieu et lui adresser ses prières est idoine.

Joseph Samuel Zoé

Yaoundé

Prolifération des champs en pleine ville

Des espaces urbains et des lieux d'habitation sont depuis quelques temps transformés en champs, au mépris des normes d'urbanisation.



Depuis l'arrivée de Gilbert Tsimi Evouona à la tête de la ville de Yaoundé, tous les observateurs s'accordent à dire que la ville aux sept collines affiche un visage plus reluisant. Sa décision de faire de Yaoundé « une des plus belles capitales d'Afrique » a été favorablement accueillie

par une grande frange de la population. Les travaux entrepris dès son arrivée semblaient l'indiquer, avec notamment les déguerpissements des habitants des quartiers marécageux et des bidonvilles qui, faut-il le rappeler, ne s'étaient pas déroulés sans remous.

Environ trois ans après les der-

niers cassés, les terrains autrefois réservés aux habitations sont devenus de vastes friches ou au mieux des champs de vivres. C'est le cas de l'espace sur lequel se trouvait naguère le quartier Ntaba. « Moi j'habitais Ntaba quand nous avons été chassés en 2008. On nous avait dit que les chinois avaient acheté le terrain pour implanter une société, mais il n'en est rien jusqu'à présent. Regardez vous-même la broussaille ». Déclare Alain Kassa avec un air de désolation. En effet, mise à part les deux immeubles qui sont en cours de construction sur un bout de terrain, le reste n'est que verdure. Une zone verte que certains n'ont pas hésité à exploiter comme le raconte cette riveraine. « J'habite à coté. Quand j'ai vu que le terrain était inoccupé, j'ai décidé de venir faire un champs ».

Des champs, il y en a dans cet espace en plein centre ville, mais un peu partout à Yaoundé. Même le « grand » quartier Bastos n'échappe pas à ce qui est devenu un effet de

mode. Dans ce quartier cossu de la capitale, on retrouve aussi des espaces sur lesquels poussent des cultures vivrières comme le maïs, l'arachide ou le manioc. « J'ai demandé la permission à mon voisin pour cultiver sur son terrain en attendant qu'il revienne construire. Croyez-moi, ça me permet de faire pas mal d'économies ». Se justifie Anastasie Biloa qu'on pourrait qualifier de cultivatrice urbaine, car elle vit en grande majorité des produits de ses champs.

Le constat est encore plus frappant en banlieue dans les quartiers comme Nkokoza, mimboman, biteng ou Nkolbisson où une grande partie de la population tirent ses revenus des produits agricoles. En attendant que la Communauté urbaine de Yaoundé régularise cette situation, la capitale camerounaise va continuer à ressembler à un « grand village » à certains endroits.

J.S.Z

Que d'encre et de salive ont coulé. Des rancœurs et de frustrations ont été le lot des rapports entre, d'une part, les pouvoirs publics et d'autre part, les partis politiques de l'opposition, la société civile et les intellectuels. A cause d'un manque de vision, le Cameroun est allé aux cimes du ridicule sur un sujet sur lequel la quasi-totalité des pays africains de niveau de développement identique avaient franchi le pas. La cacophonie et la confusion avaient fini par gagner l'appareil de l'Etat. On ne savait plus qui fait quoi. Des ministres allant même parfois à des schismes publics. On se souvient encore du limogeage honteux et brutal de Thomas Fozzein, secrétaire général du ministère des Relations extérieures à qui on attribuait des propos parus dans l'hebdomadaire panafricain, Jeune Afrique où l'ex SG du Minrex affirmait sans ambages qu'au regard de la dynamique mondiale et du rapport des forces internationales, le processus du vote des Camerounais de l'étranger était irréversible. Tollé général à Yaoundé.

Le vote des Camerounais de l'étranger vient poser un problème politique qui risque d'être une entorse à l'agenda des élections au Cameroun. Notamment la plus proche, à savoir les présidentielles prévues pour octobre 2011. Sinon comment comprendre qu'à trois de cette échéance, les autorités camerounaises ainsi que son organe en charge de la supervision des élections (ElecCam), puissent réussir le pari d'installer les différents organes d'ElectCam partout où se trouve une communauté camerounaise ? Plus grave le périlleux exercice qui consiste à faire le recensement de l'ensemble des ressortissants Camerounais vivants à l'étranger. Dans l'esprit de beaucoup de nos compatriotes, chaque fois qu'on parle de la diaspora, la tendance est à se limiter dans les pays de l'Union européenne. Or, s'il faut prendre le risque de lancer dans le meilleur délai le recensement à la fin du mois de juillet, on n'aura pas terminé avant mi-octobre. Ce qui revient dire, au regard de la loi qui consiste à convoquer le corps électoral 60 jours avant l'échéance, que le Cameroun sera forclous pour tenir ses engagements électoraux. On s'achemine alors vers un report systématique de la prochaine élection présidentielle d'octobre 2011.

Son de cloche

La diaspora camerounaise est disparate. On y retrouve en son sein une majorité totalement retournée contre le régime. Ce qui a longtemps milité pour la non adoption du texte consistant à leur droit de vote. Cette majorité est par ailleurs mieux structurée et occupe plus l'espace pour se faire entendre contrairement à cette autre composante beaucoup plus proche des thèses du pouvoir bien minoritaire mais qui réussit toujours à faire du vacarme lors des multiples voyages du président Paul Biya à l'étranger. Cette communauté camerounaise se comporte différem-

Les Dossiers de L'Actu



Diaspora Un diapositif en noir et blanc

Fallait-il attendre si longtemps sachant qu'on finira par avaliser la thèse qui consiste à admettre le vote des Camerounais de l'étranger ?

ment d'un espace culturel à un autre. Celle basée sur le continent est moins bruyante et souvent très oubliée comme composante à part entière de la diaspora. C'est le même cas de figure pour celle résidente dans les pays asiatiques. Différente des deux précédentes citées. La communauté camerounaise vivant en Occident, est plus visible et plus exigeante compte tenu de l'environnement de leurs pays d'accueil beaucoup plus moulés aux mœurs démocratiques.

Elle a beau être minoritaire par rapport aux autres compatriotes résidents à l'intérieur du pays. Sa capacité de nuisance est énorme.

Accès aux médias de grande audience, attroupement avec port de pancartes hostiles au régime lors des grandes rencontres internationales. C'est au sein de cette diaspora camerounaise basée en Occident que se recrutent aussi des écrivains de renom, des journalistes, des banquiers occupants des fonctions importantes dans la haute sphère de la finance internationale. Ces postes permettent à ces compatriotes de donner un point de vue souvent contraire au son de cloche que le régime fait passer auprès des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux. Ces grandes figures de proue sont : Achille Mbembe, Célestin

Monga, Eugène Nyambal, Célestin Bedzigui et quelques agitateurs tels que Brice Nitcheu, Marcel Sime et quelques anciens membres étudiants de l'Université de Yaoundé autour de Senfo Tonkam, Tenesop, Corentin Talla et Um Mahop. C'est cette diaspora qui est très redoutée par le pouvoir à cause de sa capacité de nuisance. Au regard de ce tableau sombre, on ne peut pas encore dire que le pouvoir a totalement réglé la question du vote de la diaspora. Quelques questions taraudent dans l'esprit de certains observateurs de la scène politique camerounaise. Fallait-il tant de temps et de débats pour finalement accéder

à une demande réglée depuis des lustres par les pays civilisés ? Le Cameroun qui est allé, malgré sa volonté, à accepter le vote de la diaspora pourra-t-il mener à bien cette opération avec bonheur pour l'ensemble des partis prenantes ? Le dernier balai diplomatique des Américains et des Français a été déterminant pour l'option finale de l'adoption de ce fameux texte au sujet du vote de la diaspora. Face à la réalité de ce tableau, les élections ne peuvent pas avoir lieu en octobre.

Politisations

Les deux visages de la diaspora

Certains camerounais très acerbes au régime côtoient d'autres moins virulents.



Celestin Monga.

Ils s'appellent Brice Nintcheu, Célestin Bedzigui ou Célestin Djamen. Ils sont fondateurs, respectivement, du Collectif des organisations démocratiques et patriotiques des camerounais de la diaspora (Code), de la Cameroon diaspora for change (Camdiac) et de l'Union de la diaspora active (UDA). Trois organisations qui donnent des insomnies au pouvoir de Yaoundé. Ils se sont fait connaître à travers une contestation systématique du régime Biya. Il est d'ailleurs arrivé au président de la République lui-même de

subir directement leurs foudres. Comme l'année dernière, lorsque le Code avait investi un palace suisse où Paul Biya occupait des suites.

Sur le front intérieur, le pouvoir dit percevoir les traces de ces activistes derrière la plupart des soulèvements populaires. L'exemple le plus récent est celui des manifestations qui ont dégénéré en février 2010. Réagissant sur les ondes de RFI en tant que membre du comité central du RDPC, Charles Etoundi avait clairement accusé le Code et Brice Nintcheu

d'être les orchestrateurs «tapis dans l'ombre» des mouvements d'humeurs. L'UDA de Célestin Djamen, quant à elle, a introduit une plainte à Paris contre Paul Biya pour détournements de deniers publics. En février dernier, elle a été jugée recevable.

Biens mal acquis

Outre les accusations de tentatives de déstabilisation du Cameroun, la Camdiac de Célestin Bedzigui organise fréquemment des rencontres dans les capitales occidentales pour «préparer la transition démocratique», dit-il. Le mouvement est accusé de pousser les grandes puissances à exercer des pressions sur Yaoundé et de collecter des fonds étrangers pour déstabiliser le pouvoir. Sur le même front, Achille Mbembe, Patrice Nganang ou Jean-Marc Ela, de regrettée mémoire, s'illustrent avec un discours d'intellectuel. Célestin Monga, très virulent dans les années 1990, s'exprime de moins en moins. La «diaspora hostile» est également vue derrière le rapport de l'ONG CCFD-Terre solidaire qui épinglait Paul Biya en 2009 pour «biens mal acquis». L'association «Survie» d'Odile Tobner (l'épouse de feu Mongo Béti) donne également des insomnies à Etoudi.

L'activisme de ces Camerounais de

l'étranger n'est pas du goût du régime de Yaoundé. Le gouvernement les accuse de faire preuve d'antipatriotisme en contribuant ainsi à «ternir l'image de marque du Cameroun», selon le vocabulaire officiel. En réaction, le pouvoir mobilise des milliards pour des campagnes de communications internationales (avec Patricia Balme, Stéphane Foucks...) et fait une cour de plus assidue à la diaspora. A la clé, de fortes sommes d'argent également, que certains milieux de la «diaspora anti-Biya» évalue en milliards, pour des «missions d'explications» en Europe et en Amérique du Nord.

L'an dernier, Emmanuel Wonyu avait conduit l'une d'entre elles, aboutissant à l'organisation du «Forum de la diaspora» en décembre. Réaction à peine voilée à la conférence du Camdiac qui réunissait, en même temps, certaines personnalités de l'opposition à Washington. Autre résultat de cet activisme gouvernemental, «la percée du RDPC» que Pascal Messanga Nyamding, figure emblématique de la diaspora pro-Biya, croit observer à l'extérieur. Les résultats des premiers votes de la diaspora diront s'il avait raison.

Brice T. Sigankwé

Double nationalité

La question qui fâche

La non reconnaissance par nos textes du concept de double nationalité a rendu la diaspora amèrement frondeuse.

Au cours d'une plénière de la session extraordinaire de l'Assemblée nationale qui s'est achevée vendredi dernier, le ministre d'état en charge de l'administration territoriale et de la décentralisation a déclaré que la double nationalité sera prise en compte tel que prévu par le Chef de l'Etat. Ce n'est véritablement pas la première fois que l'assemblée nationale du Cameroun planche sur la problématique de la diaspora camerounaise. Ô combien nombreuse. Paul Biya l'avait promis à la communauté camerounaise de France, lors de sa dernière visite officielle à Paris, en juillet 2009: un comité technique interministériel a été mis en place en vue de procéder à un toilettage du code de nationalité. Membre d'une délégation gouvernementale en tournée mondiale dans le but de discuter avec la «diaspora», Thomas Fozein Kwanke, alors chef de division des Camerounais de l'étranger au ministère des Relations extérieures, a confié, le 15 mai 2010 à Paris, que l'alinéa 1 de



Diaspora camerounaise.

l'article 31 du code (« Ne sont plus considérés comme étant nationaux tous les Camerounais majeurs ayant acquis et conservant volontairement une nationalité étrangère ») avait été supprimé. Ne reste plus qu'à déposer le projet de loi à l'Assemblée nationale, à le voter, et à promulguer les décrets d'application. Tout cela avant la présidentielle d'octobre 2011.

Joint au téléphone quelques

connaissances à Paris, l'on apprend que la nouvelle se répand comme une trainée de poudre. C'est à cœur joie que les camerounais se livrent à des commentaires politiques: «notre plaidoyer a porté, il faut maintenir la pression pour avoir les autres droits que nous réclamons», martèle Moïse Nlend, cadre informaticien à Lyon en France. En ce qui concerne des personnes qui cumulent la natio-

nalité camerounaise avec celle d'un autre pays, l'article 31 de la loi portant Code de nationalité est clair: «le Camerounais majeur, qui acquiert ou conserve volontairement une nationalité étrangère, perd la nationalité camerounaise». Le cas des footballeurs camerounais suscite de nombreuses interrogations: A qui profite cette loi? Quel bénéfice peut-on tirer d'une telle loi? Que vise l'art 31 de cette loi? Il faut remettre à jour cette disposition et l'arrimer aux enjeux de l'heure. On ne le dira jamais assez!

On comprend alors l'indignation de certains camerounais qui trouvent indécemment le fait qu'on leur réclame un visa pour rentrer dans un pays qu'il estime être le leur. La reconnaissance par nos textes du concept de la double nationalité, va permettre aux camerounais naturalisés à l'étranger de retourner dans leur mère patrie sans recourir à une demande de visa d'entrée au Cameroun.

Jo. Benga

Leadership

Quand les ministres

La participation de la diaspora politique du pays à quelque sein du gou...



Ministre des Relations extérieures.

Les journaux en avaient fait large écho. Un combat de leadership entre le ministre du commerce et celui en charge des relations extérieures. Objet de la discorde, la coordination du forum économique et commercial de la diaspora - Forecdia - tenu en août 2010. Luc Magloire Mbarga Atangana, le mincommerce, initiateur de la rencontre tenait à la présider alors que Henri Eyebe Ayissi des relations extérieures se revendiquait au premier rang de tout ce qui concerne la diaspora. A côté de ces deux visages affichés, des sources internes à l'organisation ont révélé un troisième acteur: un très proche collaborateur du chef de l'Etat. A ce grand manitou on a attribué la véritable responsabilité du fiasco qu'a connu le forecdia au départ. Et pour cause, le fauteur de trouble attribuait aux organisateurs du forum des intentions de subversion au moment où le Cameroun prépare la présidentielle de 2011. Pour ce «grand manitou» d'Etoudi, nos compatriotes de la diaspora au Cameroun à ce moment, c'était inopportuniste. D'où le bide des deux premiers jours au cours desquels ces Camerounais mal appréciés par certains ne savaient à quel saint se vouer.

Au final, la rencontre, pourtant placée sous le très haut patronage du Chef de l'Etat s'est tenue du 13 au 14 août au lieu du 11 au 13 août. Un jour de réflexion en moins et de prise en charge de plus, au frais des participants abandonnés à eux-mêmes. A l'origine du décalage, le premier ministre et quelques cadres éclairés de

Partnership Ministres s'étripent

La diaspora camerounaise dans la vie
a plusieurs fois été objet de conflit au
gouvernement.



Ministres, Henri Eyebe Ayissi.

la Présidence de la République. Et finalement de bonnes résolutions : le vœu de mettre sur pied un fonds d'investissement pour la diaspora à travers lequel ces camerounais résidant à l'étranger pourraient contribuer au développement du pays. De même, ils ont souhaité avoir un fichier actualisé des informations en matière économique et commerciale pour pouvoir en temps opportun savoir dans quel secteur investir. Parce qu'au final il est question d'« être ensemble, penser ensemble, et agir ensemble pour des lendemains meilleurs » comme l'a souligné le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, finalement coordonnateur du Forecda.

Dans le même sens, le vice Pm Minder, représentant du premier ministre dira que « aucune énergie positive ne sera de trop dans le vaste chantier de construction du pays. »

Toujours dans la chronique des bides gouvernementaux autour de la diaspora, on se souvient encore du limogeage brutal de Thomas Fozein, secrétaire général du ministère des Relations extérieures à qui on attribuait des propos parus dans l'hebdomadaire panafricain, Jeune Afrique où l'ex SG du Minrex affirmait sans détour qu'au regard de la dynamique mondiale et du rapport des forces internationales, le processus du vote des Camerounais de l'étranger était irréversible. Les coupeurs de tête ont conclu qu'il avait trop parlé. L'histoire lui donne peut-être raison aujourd'hui...

Cathy Koum

Idéologie

Le poids de la diaspora camerounaise

Malgré leur minorité démographique leur capacité de nuisance est grande.

Après la réinstauration du multipartisme politique en 1991, et surtout la chute du mur de Berlin quelques années auparavant, la victoire du libéralisme sur le Communisme sur le plan idéologique avait été proclamée urbi et orbi par plusieurs intellectuels au monde ; mais celle-ci a-t-elle eu son pensant d'or dans les consciences des camerounais de l'extérieur ?

« Les problèmes politiques sont immédiatement intellectuels, et les problèmes intellectuels sont immédiatement politiques » écrivait il y a quelques années le philosophe français Régis Debray. Et cette assertion est d'autant plus vraie qu'aujourd'hui, malgré la chute du mur de Berlin à la suite de laquelle certains intellectuels décrétèrent la mort du marxisme-léninisme ; ce qui ne s'avère pas vrai puisque depuis quelques années sur le plan mondial par exemple, tous les grands rendez-vous des grandes puissances capitalistes provoquent immédiatement la contre-attaque des altermondialistes qui ne cachent pas leurs convictions d'hommes de gauche. Au Cameroun, et pour ce qui est des camerounais vivant hors du territoire national, ces deux com-

posantes idéologies antagonistes survivent. Aussi, si par exemple quelque peu difficile de classer idéologiquement les activistes du Code (collectif des organisations démocratiques et patriotiques des camerounais de la diaspora), il y'a en sous main comme chacun de nous peut l'imaginer, les militants de l'Union des Populations du Cameroun (UPC) créé en 1948. D'ailleurs ses principaux dirigeants donc son leader charismatique Ruben Um Nyobe furent accusés par la France et sa clientèle indigène de communistes. Leurs héritiers politiques et idéologiques, malgré le retour du multipartisme dans notre pays, ne sont pas tous rentrés au bercail. Certains d'entre eux ont fait le choix de vivre à l'étranger. On trouve dans leurs rangs des médecins de renommée internationale tels que Siméon Kuissu, Daniel Yagnye Tom ; les politologues comme Fotso Djémo, Albert Mountoudou et beaucoup d'autres compatriotes de même acabit. Hors de ce champs partisan et tribunitien, l'on retrouve des penseurs libéraux ou libertaires à l'instar des gens comme l'économiste Célestin Monga, l'historien politologue Achille Mbembe, les



Achille Mbembe.

romanciers prolifiques comme Gaston Paul Effa, Patrice Nganang, Leonora Miano, Calixte Beyala, Gaston Kelman... pour ce qui est de la catégorie des experts nous pouvons signaler les cas des personnalités comme l'informaticien Jacques Bonjawa, le physicien Ernest Simo. Quant à la globe-sphère médiatique, beaucoup de compatriotes y sèment de la bonne semence tant dans les médias élec-

troniques que dans la presse écrite. En fin nous n'oublions pas le poids de nos artistes et sportifs dont les espoirs charrient des influences prométhéennes. Il est donc certain que dans les jours à venir, nos compatriotes de la diaspora auront quelque chose à dire quant au choix de nos dirigeants.

David Axel Bayiga

Droit de vote

L'expérience d'ailleurs

Plusieurs pays
d'Afrique ont précédé
le Cameroun dans
cette voie, d'autres
sont encore à la traîne.

Les ressortissants des pays tels que l'Afrique du Sud, l'Algérie, la Côte-d'Ivoire, le Bénin, le Burundi, le Gabon, le Mali, le Niger, la République Centrafricaine, Sao Tomé, la Tunisie ou le Sénégal, résidant à l'étranger exercent leur droit de vote à l'occasion des différentes élections politiques organisées dans leurs pays. Et ce, à condition d'être régulièrement inscrits sur les listes électorales tenues par les missions diplomatiques et consulaires. Ils participent généralement à l'élection présidentielle et au référendum, et quelquefois, selon les pays, à l'élection des députés, plus rarement aux élections locales. Parfois, ils bénéficient d'une représentation au Parlement. C'est le cas selon nos recherches, des algériens, et des maliens, dont 13 députés parmi les 129 que compte l'Assemblée Nationale représentent les maliens habitant à l'étran-

ger. C'est également le cas des Sénégalais, pour lesquels un député de l'extérieur est nommé par le Président de la République.

A l'opposé, certains ressortissants résidant à l'étranger ne jouissent pas de leur citoyenneté politique, soit parce que les textes ne le prévoient pas, soit parce que les dispositions y relatives ne sont pas mises en œuvre. Bien souvent dans ces pays, la question ne fait même pas l'objet de débats publics. C'est le cas notable de la Ré-

publique du Congo ou du Togo. Dans d'autres pays en revanche, la question du droit de vote des personnes vivant à l'étranger est posée lors d'un débat public. En effet, au Burkina Faso, des débats télévisés sont quelquefois consacrés à la question. C'est aussi le cas au Congo Démocratique où le seul argument pour refuser le droit de vote aux congolais de l'extérieur, reste le manque de moyens pour financer les élections à l'étranger. Pour satisfaire à la revendication

des congolais de l'extérieur, le Président de la Commission Electorale Indépendante a indiqué, dans un communiqué très officiel, que ceux d'entre eux qui arriveraient à regagner le Congo pendant la période d'identification et enrôlement des électeurs pourraient prendre part au vote. Selon un colloque organisé par l'Initiative Internationale pour l'Union africaine tenu à Paris récemment, le problème du droit de vote et d'éligibilité des africains résidant hors du territoire de leur pays d'origine n'est pas le sujet le plus débattu de tous ceux qui agitent les démocraties africaines depuis les années 1990. En effet, les africains résidant à l'étranger sont placés dans des situations différentes par rapport à l'exercice de leurs droits politiques dans leurs pays d'origine. Pour autant, cette question ne fait pas l'objet d'une attention particulière de la part de ces Etats ou de leurs organisations régionales ou continentales représentatives. Tout juste quelques réactions suscitées ici ou là, quelques prises de position, de principe ou d'opportunité, témoignent de ce que le sujet ne laisse personne totalement indifférent.

Liliane A. Nyamba



La diaspora malienne avec le chef de l'Etat ATT.

Vendredi dernier, deux projets de loi ont été adoptés à l'Assemblée Nationale. L'un portant sur l'ordonnance modifiant la loi des finances 2011 pour soutenir l'activité de production de l'électricité et l'autre sur le vote des camerounais établis ou résidant à l'étranger. L'actu saisit l'opportunité du vote de cette dernière loi pour revisiter la longue marche qui a conduit vers cette démarche du gouvernement. Pour ce faire, le dossier de la rédaction évoque les conflits inhérents à la gestion de la diaspora, le poids politique et idéologique de celle-ci, le problème de la double nationalité, les cas d'ailleurs et les réactions des camerounais concernés par ladite loi.



Aimé Mathurin Moussy
« Cette loi ressemble à la naphthaline »

Candidat déclaré à la présidentielle 2004, journaliste et écrivain basé à Paris-
« En tant que membre de la diaspora, je trouve ce projet malsain. Dans le principe, il aurait été porteur si le gouvernement avait agi de manière concertée. Le gouvernement a procédé dans la précipitation. Il est important de rappeler quelques uns des principes qui fondent la démocratie, dont le droit de vote. Le droit de vote est à la base de la démocratie. Établi par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, il permet aux citoyens d'exprimer leur volonté. Ils peuvent ainsi élire leurs représentants (parlementaires) et leurs gouvernants (président de la République), et participer directement à la prise de décision politique lorsqu'un texte est présenté à leur approbation. Le référendum, procédure de vote permettant de consulter directement les électeurs sur une question ou un texte. Pour être démocratique, le vote doit être égal et secret afin d'éviter toute pression sur le résultat.

Au Cameroun, le droit de vote est, en principe, étroitement lié à la nationalité. Lien juridique donnant à un individu la qualité de citoyen d'un Etat. En effet, seules les personnes de nationalité camerounaise disposent du droit de vote, sauf si elles sont privées de ce droit par décision de justice ou sous tutelle. Toutefois, depuis toujours, cette règle connaît une importante remise en question et pose le problème des exceptions. Pourquoi les uns voteraient-ils et pas les autres ? Pourquoi les uns ont la double nationalité et jouissent de grâce exceptionnelles et pas les autres ? Le cas des sportifs de haut niveau en dit long. Par ailleurs, pourquoi le lien entre droit de vote et nationalité n'est-il valable que pour les élections politiques ? Pourquoi en termes d'investissements et autres sollicitations dont l'Etat camerounais manifeste le besoin au quotidien envers sa diaspora ; les exceptions de bi-nationalité ne sont-elles pas soulevées ? Toutes ces interrogations m'amènent à avoir un regard suspicieux, sur cette loi, qui ressemble plus à la naphthaline qu'à autre chose.

Recueillis par BMB à Paris

Réactions



Jean-Pierre Bekolo – cinéaste-
« C'est le système qui avait un problème »

« D'une manière ou d'une autre, la plupart de nos élites ont été de la diaspora. Ceux qui ont étudié à l'étranger et qui ont pu revenir, d'autres n'ont pas pu. Donc on sait que de la base au sommet chacun a quelqu'un ou a été plus ou moins en contact avec l'Occident. Et n'oublions pas que nous sommes un pays qui a été dominé par d'autres à un moment donné et que nous ne produisons pas tout ce que nous consommons. Donc quelque part nous sommes liés au monde extérieur. Mais il y a à mon avis une exploitation politique de la diaspora dans le sens où on la classe d'opposant « négatif » à ce qui se fait au Cameroun. Comme si ce qui se fait au Cameroun est parfait ou forcément bien pour les Camerounais. On sait qu'à l'intérieur il y a des voleurs aux pays qui envoient l'argent à l'étranger. Ce n'est pas parce qu'on est au Cameroun qu'on défend ou apporte forcément quelque chose au pays. Je pense qu'il ne faut pas diviser les Camerounais. On est quand même content d'avoir des médecins qui ont été formés à l'étranger et qui viennent nous soigner ici. Ce n'est pas une faveur de faire voter la diaspora, ça se passe partout dans le monde. Le droit de vote existe et l'enlever à un individu c'est lui renier le fait d'appartenir à un pays, à une République démocratique. Donc, il n'y a pas de nouvelle par rapport au fait que la diaspora va voter, c'est plutôt le système qui avait des problèmes. Ce qui est assez intéressant à observer c'est cette exploitation opportuniste de la diaspora. C'est-à-dire en football par exemple quand on veut l'efficacité, non seulement on met les moyens pour avoir cette diaspora du football, et puis, on accepte que parmi les 22 joueurs, 21 soient de la diaspora. Ça ne pose problème à personne. Même quand on parle de la double nationalité, excusez-moi, Samuel Eto'o en a une. Elle est connue et acceptée, il est Camerounais et Espagnol. Je crois qu'il faut qu'on arrête au Cameroun de faire la politique qui consiste à manipuler et exploiter le peuple. Et il ne faut pas que les Camerounais tombent dans ce piège. Essayons d'avoir une vision qui développe vraiment le Cameroun. La diaspora que moi j'ai eu l'occasion de côtoyer est prête à nous apporter tout ce qu'elle est allée chercher en Occident. Il faut tout simplement créer une plate forme pour pouvoir l'accueillir ».

Propos recueillis par Pélégie Ng'onana



Victorine Zogo (Aide soignante, Paris, France)

« Il faut sécuriser les votes de la diaspora »

C'est une bonne chose que l'on pense enfin que les Camerounais de la diaspora peuvent voter. C'est la preuve de ce que nos dirigeants pensent qu'avoir quitté son pays ne signifie pas avoir perdu sa nationalité comme c'est plus ou moins le cas en ce moment. Donc, tout en étant à l'extérieur, on peut contribuer à la vie de notre pays, prendre une part active à son développement. Toutefois, s'il est acquis que la diaspora pourra désormais voter, il faut cependant que ses voies soient effectivement prises en compte, qu'on mette en place un système tel que qu'il n'y ait pas de tripatouillages. Car, si la diaspora camerounaise doit voter pour faire du suivisme ou alors bonne figure aux yeux des Occidentaux, cela ne servira à rien.

Recueillis par B.M.B., à Franckfort

L'ACTU

Pour nous
contacter, au
siège à
Yaoundé :

Tél : 22 20 67 38

E-mail :

contact@journalactu.com

Port de Kribi La première pierre attendue le mois prochain

Rendu vendredi dernier sur le site, les responsables en charge de ce projet structurant ont approuvé l'avancement des travaux et confirmé la date de démarrage des constructions.

Les membres du comité de pilotage du projet du port en eau profonde de Kribi se sont rendus vendredi dernier sur le site de ce projet structurant en construction dans la région du Sud. Louis Paul Motaze, le président dudit comité était accompagné de Bello Bouba Maïgari le ministre d'Etat en charge des Transports, de Louis Nlend Banack, le directeur du port... Pour ce dernier, « Le projet du port en eau profonde de Kribi est déjà en phase de réalisation concrète ». A Lolabe, Mboro, les travaux de réalisation des plates formes, encore appelés terrassements généraux entamés en décembre 2010 par l'entreprise Razel sont en phase terminale.

Cette étape est un préalable pour la construction effective du chenal portuaire, des quais d'accostages, des terminaux et autres espaces d'entreposage. Cette tâche titanesque incombe à l'entreprise chinoise China Harbour Engineering Company (CHEC). Selon Yang Zhao, le représentant de CHEC sur le site du port, « les délais seront respectés ». En attendant la pose de la première pierre du premier port en eau profonde du Cameroun, l'entreprise chinoise est déjà à pied d'œuvre. Elle procède



aux études géographiques, géotechniques, bathymétriques (mesure des profondeurs marines) complémentaires détaillées. En plus de Razel et CHEC, Louis Berger, une entreprise l'Ingénierie, d'économie et d'aménagement est aussi à pied d'œuvre. Représentée par André Demauve, cette société assure la conformité des travaux

jusqu'ici réalisés. Cette somme d'expertise est capitale pour un grand projet tel que se veut être le port en eau profonde de Kribi. Malgré l'immensité des travaux « Le chronogramme sera respecté », a tenu à préciser Nlend Banack pour qui la pose de la première pierre est attendue pour le mois d'août prochain. Ce qui corres-

pond au début de la construction des infrastructures portuaires proprement dits. Ce qui revient à dire qu'en 2014, les grands navires commenceront à accoster au large du Cameroun. « En 2014, nous aurons déjà 2 terminaux. Un terminal polyvalent et un terminal à conteneurs », conclut-il. Ces assurances sont confirmées par Cette Zhao Yang, coordonnateur du projet pour le bâtisseur China Harbour and Ingeniering Compagny. Cette infrastructure s'étendra sur 6km d'installation aussi bien portuaires qu'industrielle. Il est à vocation industrielle. Avec des terminaux méthanier, minéralier, pétrolier... Une usine d'aluminium est d'ailleurs prévue. Il est conçu pour accueillir des grands navires allant jusqu'à 24m de tirant d'eau. « Ce port va accueillir des bateaux de 350 mètres de long, 80 mètres de large, 48 mètres de hauteur », détaille son directeur.

Présenté comme élément incontournable de l'émergence du Cameroun, le port de Kribi coûtera 400 milliards de FCFA dont 207 débloqués par Eximbank Chine. Le reste est supporté par le Cameroun, et les autres partenaires privés.

Olivier A. Ndenkop

Marché L'oignon et l'ail plus chers

Les deux légumes se font rares dans les marchés de Douala.

Devant une commerçante d'épices et autres éléments pour les sauces, Majraj, un résident Indien vivant au Cameroun, tente tant bien que mal de s'accorder sur le prix du paquet d'ails dont il a besoin pour compléter ses achats. Il est à peine 13 heures samedi dernier au marché Sandaga à Douala. Comme Majraj, ils sont nombreux à s'être confrontés à ce changement. Cette surprise, même si elle n'est pas grande, chamboule un tout petit peu les calculs effectués au départ de la maison. Les ménages devront donc désormais s'habituer avec les nouveaux prix frappent l'ail et l'oignon sur nos marchés. Depuis quelques temps déjà, les prix de ces deux légumes flam-

çant, «les prix n'ont pas encore augmenté tel qu'on peut dire que cela a progressé car le même sac d'oignon coûte parfois 50.000 Fcfa. Mais il faut encore attendre des semaines pour voir le prix de l'oignon atteindre ce pic-là», ajoute-t-il. Alors que les prix de l'oignon grimpent, ceux de l'ail en provenance du Grand Nord restent cependant constant. Toutefois, l'ail importé venu de Chine devient de plus en plus cher sur les étals.

Répercussions

C'est à ce titre que le paquet d'un kilogramme d'ail est passé de 2000 Fcfa comme l'ail produit au Cameroun à 2500 Fcfa. Toute chose qui affecte les rations alimentaires des ménages et les prévisions des fast-foods. La répercussion est claire selon Myriam, qui chaque jour se rend au Marché Central de Douala pour faire des emplettes pour le restaurant qu'elle tient en plein cœur d'Akwa. «Les prix n'ont pas connu une hausse dans l'ensemble sur le marché. Mais celui de l'ail grimpe en force. Nous l'achetons beaucoup plus cher que cela ne



l'était auparavant», rassure-t-elle. Au Marché Sandaga, l'on reconnaît néanmoins qu'il faut encore attendre pour voir ces deux légumes voir leur valeur augmentée considérablement sur les étals. «La saison vient de s'achever. Ce qui les rend peu à peu rares. Pour l'instant les prix grimpent douce-

ment parce que nous venons juste de sortir de la grande saison. Il y a quelques semaines tout cela coûtait moins cher», précise un commerçant, conscient de ce que les prix restent encore abordables, loin de décourager les petits portefeilles.

Wilfried Joël Tankeu



ADMINISTRATION

Directeur Général,
Directeur des publications
Emmanuel Gustave SAMNICK

Assisté de
Nelly TAFAM

Conseil de surveillance

Thierry HOT
Albert Osée MIAMBO
Lambert FOTSO TCHAMEKWEN

Directeur recherche et développement

MBANGA-KACK

Administration et finances

Emmanuel MOHOMBA AMBARA

Attachée commerciale

Mélanie KAMENI AYISSI, Lionnel
BAYONG FILS



Directeur de la publication et de la rédaction

Emmanuel Gustave SAMNICK

Conseillers à la rédaction

Abel MBENGUE
David Axel BAYIGA
Alphonse SINKAM

Rédaction

Bertille MISSI BIKOUN
Joseph BENGA
Cathy KOUM
Serge Jérôme TODJOM
Emmanuel Gustave SAMNICK
Théophile ESSOME ESSOME
Hervé Charles MALKAL
Louis Noé MBENGAN
David Axel BAYIGA
Marti Jean EWODO
Merlin TONDJI
Alfred EPACKA
Olivier ATEMSING NDEKOP
Elsa WANDJI
Guy NDZIE

Mise en page

Georgio
Jean Jacques NGOTTY

Photos

Raphaël HAPPY MBIELE
Brice EBA'A

Impression

SOPECAM

Distribution

Messapresse

Siège social : Tsinga, entrée commissariat
du 8^{ème} Arrondissement
BP : 11339 Yaoundé - Cameroun
Tél : +237 22 20 67 38 - 33 19 41 96
E-mail : contact@journalactu.com
lactu@journalactu.com
Site web : www.journalactu.com

Article 1 : L'orchestre national

Ensemble national L'orchestre dénonce les dirigeants

L'organe, constitué de sept artistes à sa création dans les années 1970, est aujourd'hui vide.

« Au départ, nous étions environ sept personnes à travailler comme technicien dans cet organe », introduit un technicien du groupe du haut de ses 57 ans révolus. Et si aujourd'hui l'Ensemble national en général reste une aventure que ces artistes déchus garderons comme triste souvenir, il est d'autant plus crucial de noter que, « nous artistes, recruté depuis plus de 30 ans par le ministère de l'information et de la culture, avons été lésés par la Dasec », ajoute nerveux Bernard A.

En effet, les travailleurs de l'orchestre national dont les activités aujourd'hui sont en bernés, disent avoir été coupé de tout ceux qu'ils savaient faire : la technique, ou du moins, l'installation du matériel destiné à l'animation des grandes soirées artistiques. Du moment où ils ont été recrutés, il était question pour ces vieillards sans statut et qui ont toujours aimé servir l'Etat camerounais, d'intégrer cet organe du ministère de la culture, pour préparer le plateau avant les belles prestations données par leurs collègues artistes. Trente ans après plus rien ne marche dans ce sens reconnaissent-ils unanimes. Tout le matériel, objet de leur oc-



cupation aurait été distrait par des gens qu'ils affirment pourtant ignorés. Tout ce qui en fait leur reste en souvenir, c'est « ces gros camions que nous avons vu embarqué nos vieux matériels, quelques jours après l'annonce par le ministre de la culture des réfections du centre culturel Camerounais » affirment encore Bernard avant de rappeler : « mon travail consistait à brancher chaque jour ce matériels en dépit de sa vétusté. Depuis qu'il n'existe plus, je passe mon temps à ne rien faire,

fausse quelques fois de m'entraîner avec ce seul outil de percussionniste que j'ai moi-même acheté ».

Autant les autres unités de l'Ensemble national vivent le calvaire « d'un avenir gâché parce que nous avons voulu rester utile à notre patrie », plus encore le sont les artistes, les techniciens et les autres métiers de l'orchestre national. En tout cas, c'est cet espoir qu'ils avaient à ce voir un jour accepter comme personnel confirmé de la fonction publique camerou-

naise (en se voyant attribuer un matricule), qui poursuivent-ils, leurs permet de croire que « la solution des problèmes de l'Ensemble national en général et de l'Orchestre national en particulier viendra tout droit de la Présidence de la République, donc du Chef de l'Etat ».

Tout de même, il faut préciser qu'au départ, c'est-à-dire lorsqu'ils sont recrutés par l'ancien ministère de l'information et de la Culture, tout ce passe plutôt bien. En effet, relatent-ils : « l'orchestre national était pris en compte. A chaque cérémonie officielle, le Président de la République nous faisait appeler pour des scènes et interprétations musicales... nous étions même habillé dans de belles uniformes qu'il cousait pour nous ». Un tel récit, qu'ils ne manquent pas d'accompagner avec la plus grande déception car, « nous sommes frustré de savoir qu'aujourd'hui les responsables de l'orchestre national aillent chercher des gars au quartier ou ailleurs, pour faire notre travail alors que nous n'avons pas encore abandonner, malgré les difficultés », se désolent-ils.

Merlin Tondji

Julien Baleboma La passion de l'artiste

Recruté au sein de l'ensemble national dans les années 1970, le maître du Jazz de l'orchestre national y est resté juste par patriotisme.



C'est en 1977 que l'homme pense avoir reçu une onction venant de Dieu. Comme tout jeune, il rêve d'intégrer un jour la fonction publique. Mais avant, Baby Bona de son nom d'artiste doit encore franchir quelques difficultés. Il est à cette époque jeune et élève de la classe de première du collège Ndi Samba, à Yaoundé dans la capitale. D'abord, il est question pour cet ancien élève du lycée Joss de Douala de se présenter au

concours de recrutement des artistes, lancé par le ministère de l'information et de la Culture. Face à une telle opportunité, Julien Baleboma n'hésite guère. Pour y aller, il compte sur ses leçons de musique reçu lorsqu'il fut élève au collège Vogt, alors en classe de 6^e. « À cette époque, nous avions pour principale matière, la musique qui par ailleurs était notée », se souvient aujourd'hui, cet homme qui malgré son anonymat, a bien marqué ses camarades. « Dans la section chant du concours, il fut parmi les premiers » ; apprécie l'un d'eux, assis à ses côtés.

Lorsque Baby Bona commence le travail en 1977 après ses deux années de formation, il ne s'imaginer pas de passer toute sa carrière d'artiste sans statut. Il est jeune (25 ans révolu) et enthousiasmé. Le fils d'un ancien militaire de

l'armée française, originaire du littoral, a aussi beaucoup d'ambitions : avoir une épouse, des enfants, un statu... bref bâtir une vie normale qu'il mérite naturellement. Bizarrement, il dit aujourd'hui être resté gardien de ses ambitions. Si les 75000 frs Cfa qu'il reçoit après 8 mois lui ont permis de fonder une famille, le plus gros désir que cet homme qui fait 34ans de carrière sans statut, est restée en berne. Rien de ce qu'il pensait devenir aujourd'hui n'a été positif. Ou tout simplement, il n'a jamais été reconnu par l'Etat du Cameroun comme faisant partie de ses effectifs, nonobstant les différentes médailles qui lui ont récemment été décernées par l'actuel ministre de la Culture, Ama Tutu Muna. « Cette dernière nous a promis ce qu'elle a elle-même appelé "essuie larme", afin que nous libérions l'orchestre national, bref l'Ensemble national », avance-t-il tête baissée. Essuie larme, de quoi s'agit-il exactement ? « C'est une somme de 7 millions qui a été promise à l'orchestre national dont je fais

partie et aux autres corps, mais qui n'est jamais arrivé » répond à voix basse l'actuel ami des cabarets qu'il n'a jamais quitté, juste par passion.

En dépit de tous ces maux qu'il continue de transcender dans l'ultime espoir de voir le gouvernement lui reconnaître ces dures années de loyaux services artistiques, celui qui a choisi actuellement de devenir arrangeur et formateur de « la nouvelle génération veut surtout voir la situation des travailleurs de l'orchestre national s'améliorer. Baby Bona souhaite en outre, que l'ensemble national puisse revivre d'autant plus que le Cameroun dit promouvoir la Culture. « Si nous avons été abandonné à notre triste sort, il faudra au moins que sous l'ère des jeunes qui d'être recrutés, que les choses changent », prodigue-t-il. Sinon, « ils partiront se chercher ailleurs et l'enterrement de l'ensemble nationale sera faite », prévient l'homme pour qui le Jazz restera une histoire à écrire.

Merlin Tondji

L'ensemble national est aujourd'hui en perte de repères. A sa création dans les années 1970, l'organe a bien fonctionné avant de commencer à se heurter à de multiples problèmes liés au désintérêt des autorités en charge de la culture. Si l'organe entre véritablement en fonction en 1977, le calvaire des travailleurs débute quelques années après, avec notamment le non respect du paiement de leurs salaires à la pige, le refus de leur intégration à la fonction publique, et dernièrement, la fermeture du Centre culturel camerounais qui leur a servi jusqu' en 2008 de cadre de travail. Pour mieux éclaircir ses lecteurs sur cet organe du Ministère de la culture, L'Actu vous propose cette série qui présente les problèmes spécifiques à chaque corps que compte l'Ensemble national.

Mgr Joseph Befe Ateba Un prélat tout com'

Le nouveau président du Conseil national de la communication est un rodé dans l'univers des médias.

Près d'un an après le décès de l'ancien président, Félix Sabal Lecco, Mgr Joseph Befe Ateba, évêque du diocèse de Kribi, a été nommé vendredi dernier par le président de la République à la tête du Conseil national de la communication (CNC). Premier évêque de ce diocèse depuis 2008, le prélat de 49 ans est bien connu dans le monde des médias. Ce natif de Nkoabé, dans l'arrondissement de Ngomedzap, a été formé à ce métier entre 1991 et 1994 à l'Ecole supérieure des sciences et techniques de l'information et de la communication (Esstic) de Yaoundé. Il en sort major de sa promotion. Celui qui est actuellement responsable de la communication à la Conférence épiscopale nationale s'est positionné, depuis quelques années, comme l'une des têtes influentes de cette congrégation religieuse au Cameroun. Depuis son ordination en 1987 au diocèse de Yaoundé, le jeune prêtre n'a pas tardé à glaner des distinctions. Il est par la suite vicaire à la cathédrale, premier curé à Kondengui, responsable diocésain des media, rédacteur en



chef de « Nleb-ensemble », secrétaire national de la commission épiscopale de la communication, puis secrétaire régional, professeur en communication au séminaire Saint-Cyprien de Ngoya. En 2004-2005, il assume les fonctions de chancelier de l'archidiocèse de Yaoundé.

L'actuel président du CNC a également dans son parcours, l'expérience de secrétaire exécutif du

Comité épiscopal panafricain pour la communication sociale et attaché de presse du Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar, à Accra. Il officie par ailleurs comme secrétaire général des moyens de communication sociale de l'Association des Conférences épiscopales de l'Afrique centrale. C'est forcément cette colosse expérience dans le domaine de la communication, qui

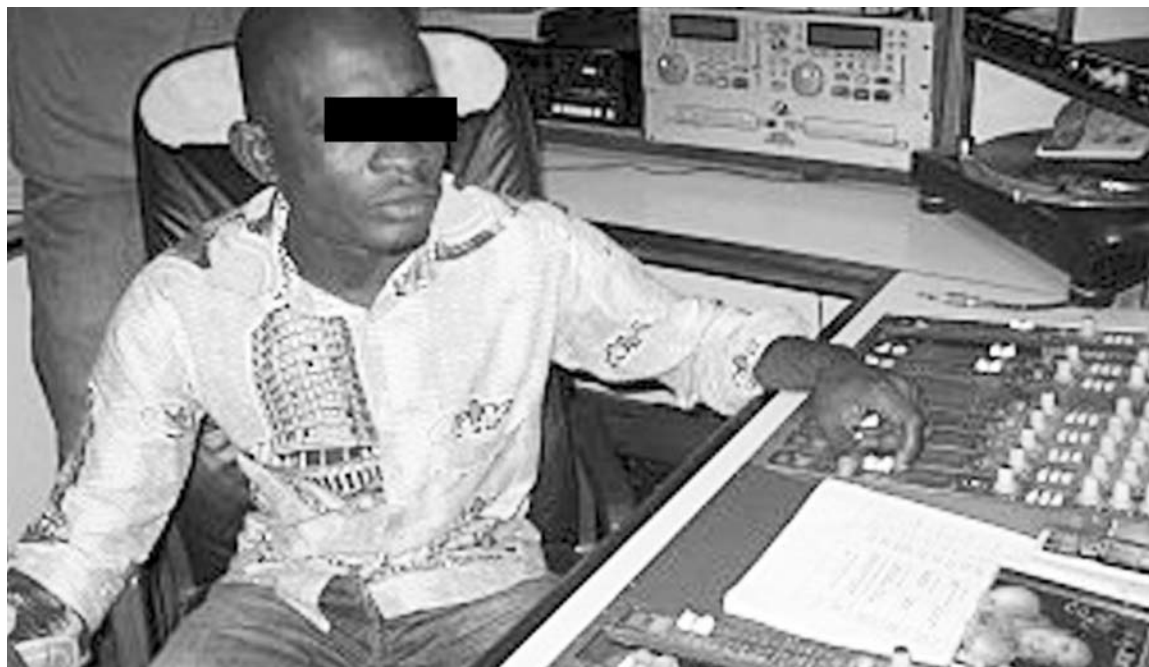
vaut à ce brave prélat, le poste de président du CNC. Joseph Befe est également connu par ses fortes prises de position, notamment sur le rôle patriotique des médias. « Quand une catastrophe se produit quelque part, les médias occidentaux se préoccupent d'abord du sort de leurs ressortissants. Donc, les journalistes ne doivent pas perdre de vue leur devoir nationaliste », a-t-il souligné lors d'un colloque à Yaoundé.

Sa fonction à la tête du CNC ne s'annonce pas aisée, du fait de la léthargie que connaît la structure bien avant même le décès du précédent président. Par ailleurs, certains membres du Conseil réclament l'indépendance du CNC face au ministère de la Communication. Mais des challenges, Joseph Befe Ateba en a l'habitude. Il y a trois ans, il relevait celui d'officier comme tout premier évêque de Kribi. Très courageux, le « serviteur du Seigneur » indiquait que l'écoute et le sens du partage constituent sa force. Ce sera certainement le cas au CNC.

Pélagie Ng'onana

CNC Une structure en perte de visibilité

Le Conseil national de la communication créée en juin 1990 peine à s'imposer dans le milieu de la communication au Cameroun.



Logé dans une bâtisse qui n'est pas une référence de splendeur au quartier Bastos à Yaoundé, le conseil national de la communication du Cameroun (CNC) est pourtant une structure phare de la liberté de la communication au Cameroun. Il est né de la loi du 19 décembre 1990 organi-

sant la communication sociale au Cameroun. Et devrait évoluer, dans l'opinion avec la prolifération des médias. Ce qui ne semble pas être le cas.

Sous l'autorité du premier ministre, le CNC joue un rôle important dans la délivrance des licences d'exploitation aux chaînes de radio

et de télévision. Autant dans la délivrance des cartes de presse. Mais Il faut préciser qu'il s'agit d'un simple organe consultatif, chargé d'émettre des avis sur le fonctionnement des médias au Cameroun. Depuis 21 ans, le Cnc peine à imprimer ses marques. Son image sort à peine du milieu de la presse

qui est certes son domaine de définition, mais ne justifie pas son confinement, encore moins sa somnolence. Il est constamment évoqué le manque de moyens pour justifier cette léthargie. En période électorale, comme ce sera le cas au Cameroun dans les mois à venir, le Cnc devrait jouer son rôle d'arbitrage. Intervenant par exemple dans la distribution du temps d'antenne pour les différents partis politiques en lice.

C'est en passe de devenir une tradition. C'est à la veille d'une élection présidentielle que le chef de l'Etat songe à renouveler l'équipe de cette institution. C'était déjà le cas en 2004. Cette année ; alors que le mandat de l'équipe d'alors était déjà arrivé à expiration, Paul Biya a entendu le 23 septembre pour renouveler les rangs. C'était juste un mois avant l'élection présidentielle de 2004. Cette année, à quelque chose près, il n'a pas dérogé à la tradition. Car la nomination de Mgr Joseph Befe Ateba intervient également trois mois avant la présidentielle de 2011.

O.A.N

Cfao Technologies
Cameroun

Linus Nkule aux commandes

Le nouveau directeur général de la filiale internationale a été présenté aux clients à Yaoundé et Douala à la fin du mois dernier.

Le double objectif de la cérémonie tenue à l'hôtel Le méridien de Douala en fin juin dernier, était de dire au revoir à l'ancien DG et présenter son remplaçant. En effet, Bernard Beyokol, ancien patron de Cfao Technologies Cameroun a tiré sa révérence et cède la place à Linus Nkule, dévoilé aux yeux des partenaires et clients de la capitale économique. Triés sur le volet, ils sont issus des secteurs de la banque, des assurances, des télécoms, de l'industrie pétrolière et du public. D'après le délégué général du groupe CTC, Emmanuel Ugolini, « Bernard Beyokol, ingénieur conception, a beaucoup travaillé pour l'évolution de notre groupe, pour la satisfaction de nos clients et l'excellent parcours de nos produits ». Il a également ajouté avoir rarement eu l'occasion de rencontrer une personne qui après 35 ans de carrière, dont 25 comme directeur général toutes structures confondues, est estimé et respecté par tous ses collaborateurs. L'ex DG à ces propos, a précisé avec un grand sourire, « Le groupe Cfao m'a bien dit au revoir, je suis satisfait ». Emmanuel Ugolini, en présentant le nouveau dirigeant aux invités a tenu à notifier que « L'accession de Linus Nkule au poste de directeur général de Cfao Technologies Cameroun rentre dans le cadre de notre politique de désignation de hauts cadres africains en général et camerounais en particulier, à la direction des filiales africaines du groupe ». Ce dernier, non sans avoir rendu un vibrant hommage à son prédécesseur grâce à qui cette carrière et cette consécration ont été réalisées a déclaré, « Bernard m'a amené à IBM, puis CBM et en 1987, il me propose de revenir au Cameroun. J'ai beaucoup appris grâce à lui ». Souvenez-vous que sur le plan professionnel, il a été l'adjoint de Bernard Beyokol durant tout le temps qu'il a mis à la tête de CTC. Créée en 2002, cette filiale de Cfao Technologies qui emploie plus de 1 250 personnes, est une entreprise spécialiste de l'intégrateur de solutions. Acteur reconnu dans les nouvelles technologies de l'Information et de la Communication en Afrique, son action est notamment accentuée dans les marchés de traitement de la transmission de la voix, des données et de l'image. Son nouveau DG indique qu'il va « œuvrer à la consolidation des acquis pour renouer avec la croissance. C'est pour cela que nous allons implémenter l'ère du Tout service. Cette révolution permet de consommer l'informatique comme un service grâce à la fibre optique ». Une vision qui a commencé à prendre forme depuis le 1er juillet dernier.

Liliane A. Nyamba

Dédicace

Les trois visages de J. A. Bell

Il a montré des talents encore inconnus lors de sa soirée de dédicace vendredi dernier à Yaoundé.

«Jojo» n'a décidément pas encore fini de surprendre. A près le footballeur, gardien de buts, Joseph Antoine Bell s'est dévoilé comme journaliste. Et la dernière identité qui lui était connue jusqu'à la semaine dernière c'est auteur. Mais vendredi, alors que tout le monde est réuni à l'hôtel Hilton de Yaoundé pour la cérémonie de dédicace de son ouvrage «Vu de ma cage, mon long voyage de footballeur», paru aux éditions Schabel, les invités se sont retrouvés à célébrer davantage que l'auteur. Il y a d'abord eu une séance de tirs aux buts au cours de laquelle l'on a pu se rendre compte que le gardien de but faisait encore peur. Il a cependant évité de faire participer Roger Milla, qui était pourtant présent dans la salle. «Lui, il ne sait que marquer des buts. Je suis certain qu'il aurait tout fait pour marquer ce soir encore», s'est-il justifié. Les invités ont ensuite pensé à une blague, lorsque Joseph Antoine Bell est appelé à rejoindre l'orchestre aux couleurs de la «33 export» de la société anonyme des Brasseries du Cameroun. Mais «Jojo» le musicien s'est installé et, guitare à la main, a interprété «let it be», un classique des Beatles. Cela lui a valu une autre grande ovation. Mais il faut dire que celle-ci est arrivée avec un petit retard. Il a fallu un certain moment pour que les invités réalisent ce qui se passait. La soirée s'est alors poursuivie par des anecdotes et des hommages. Haman Mana, l'éditeur du livre de Joseph Antoine Bell a remercié l'auteur, «d'avoir cru en une maison d'édition qui ne s'est pas encore véritablement fait un nom». A en croire Gatton Kelman, préfacer du livre, «lorsque Joseph Antoine Bell m'a demandé de préfacer son livre, j'ai tout de suite accepté. Mais dans l'instant qui a suivi, je me suis demandé comment j'arriverai à préfacer le livre d'un footballeur. Seulement, je me suis rappelé qu'il n'était pas un footballeur. J'ai été aidé en cela par les propos de quelqu'un, qui disait : je croyais avoir engagé un footballeur, mais j'ai plus tôt à faire à un journaliste», raconte le noir qui n'aime pas le manioc. Le préfacer de «Vu de ma cage» a surtout tenu à rendre un hommage à Joseph Antoine Bell, le «Lion Indompté», à travers un poème qui a laissé la salle sans voix.

Alfred Epacka

Jeux Africains Les Lionceaux se qualifient

La sélection espoir a remporté hier le match retour contre la République Démocratique du Congo 3-0.

C'est la fin du match au stade omnisport de Yaoundé. Les poulains de Dieudonné Nké viennent de battre la sélection nationale espoir de la République Démocratique du Congo. L'entraîneur ne cache pas sa satisfaction. A l'en croire, «La clé du match c'est le bloc équipe. Les enfants ont respecté les consignes qu'ils ont reçues. Et cela nous a permis d'obtenir la qualification. Lors du match aller, nous avons pris un but sur une petite erreur. Mais cette fois, ils n'ont laissé aucun espace aux Congolais c'est ça qui nous a permis de les dominer sur tous les compartiments de jeu. Je pense que le résultat de ce soir n'est que le fruit d'un travail sérieux», se satisfait-il. Pour Hugues Douglas Njika, auteur des deuxième et troisième buts camerounais, «Je suis heureux d'avoir réalisé un doublé dans un match aussi déterminant. Mes camarades et moi, nous avons fait ce qu'il fallait. Nous avons atteint notre objectif qui était de nous qualifier pour les jeux africains de Maputo. Je suis surtout très heureux parce que j'ai valablement rempli ma mission qui était de marquer des buts», déclare-t-il.

Les poulains de Dieudonné Nké se sont jetés dans la bataille dès le premier coup de sifflet de l'arbitre gabonais Yves Mbourou Roponot. A la deuxième minute de jeu, les



Lions espoirs passent à côté de l'ouverture du score. Le gardien de buts de la sélection congolaise arrive le premier sur une balle servie en profondeur par Tiko Messina pour Patrick Kamgaing. Les Lionceaux prennent cependant le match à leur compte en maintenant un pressing haut sur l'équipe congolaise. Les Lions espoirs réussissent ainsi à ouvrir le score à la 30ème minute par l'intermédiaire de Patrick Kamgaing pour la grande satisfaction des supporters. Les lionceaux reviennent à la charge six minutes plus tard.

36ème, Hugues Douglas Njika profite d'une mauvaise sortie du gardien congolais pour inscrire le deuxième but camerounais. C'est sur le score de deux buts à zéro que les deux équipes retournent aux vestiaires.

A la reprise, la sélection espoir congolaise multiplie les tentatives pour revenir au score, mais le bloc camerounais reste bien en place. Les occasions que les joueurs de congolais arrivent à se créer sont enrayées par Effala Konguep, le gardien camerounais. C'est le troisième but camerounais marqué

par Hugues Douglas Njika à la 81ème minute qui vient mettre fin aux velléités offensives de l'équipe de N'sengi Biembe. Les Congolais vont même manquer la réduction du score à la 90+3ème minute de la rencontre. Kazadi qui est entré en cours de jeu va se retrouver seul sur le côté gauche de la défense camerounaise, mais son tir est trop croisé. La fin du match intervient sur le score de 3-0 pour le Cameroun.

Alfred Epacka

Coupe du monde Les favorites désillusionnées

L'Allemagne et le Brésil ont perdu en quarts de finale de la 6ème édition du mondial de football féminin.



Japon- Suède et France- Etats-Unis. Les quarts de finale ont rendu leur verdict hier soir. Dernier qualifié, les Américaines, qui ont eu très chaud face aux Brésiliennes au terme d'une finale avant la lettre chargée d'émotions. La bravoure de l'attaquant Marta et, davantage, son adresse devant le but ont permis aux Brésiliennes de revenir (68ème) dans la partie (1-1) après avoir été menées dès la 2ème minute (but

contre son camp du défenseur Daiane) ; puis de prendre l'avantage (92ème). Dépossédées du ballon, les Stars and Stripes, réduites à 10, résistent (2-1). Sans rompre. Wambach remet les deux équipes à égalité à l'ultime minute de la prolongation (2-2). Les tirs aux buts sont favorables aux championnes olympiques puisque Daiane, qui a pourtant fait un bon match, manque le sien (3-5). La déception est grande pour les filles des Kleiton Lima. Le Brésil ne remportera pas son premier titre mondial cette année.

La veille, samedi, 9 juillet, un coup de froid s'est abattu en Allemagne. Les quelques 80 millions de personnes qui rêvaient de voir les filles de la National Mannschaft remporté un troisième titre consé-

cutif ont été désillusionnés. Pour la première fois depuis 12 ans, l'Allemagne a enregistré une défaite lors de la phase finale de la Coupe du monde. Elle a été battue à Wolfsburg par le Japon (0-1) au terme d'un match dominé de bout en bout mais au cours duquel les protégées de Silvia Neid ne sont pas parvenues à trouver la faille dans la défense des Nadeshikos.

Les prolongations ont plutôt été salvatrices pour les Japonaises : idéalement servi par Homare Sawa, Karina Marayuma a fait parler son réalisme et son sang froid en battant Nadine Angerer d'une frappe croisée. Une pilule difficile à avaler car le pays organisateur est de ce fait privé d'une demi-finale de la compétition.

La journée de samedi avait commencé par un quart de final épique entre l'Angleterre et la France. Dominatrices, les Bleues ont pourtant obtenu leur qualification sur le fil. Menées au score contre le cours du jeu, Bussaglia a égalisé pour son équipe à 88ème

(1-1). Les prolongations n'ayant rien donné, les deux équipes ont eu recours aux tirs aux buts que les Françaises ont (encore) mal entamé. La maladresse des deux dernières tireuses anglaises (Rafferty hors du cadre et la capitaine Fair White sur la barre transversale) prolonge le séjour de la France en Allemagne. Tandis que pour la troisième fois, les Three Lionesses échouent en quart de finale.

Hier, la Suède a aisément disposé de l'Australie (3-1). Il s'agit d'ailleurs du seul quart de final achevé au terme du temps réglementaire. Les demi-finales auront lieu mercredi 13 juillet prochain respectivement à Mönchengladbach et à Frankfurt.

Bertille Missi Bikoun

Au programme

Mercredi, 13 juillet 2011
Frankfort : Japon- Suède
Mönchengladbach :
France-Etats-Unis

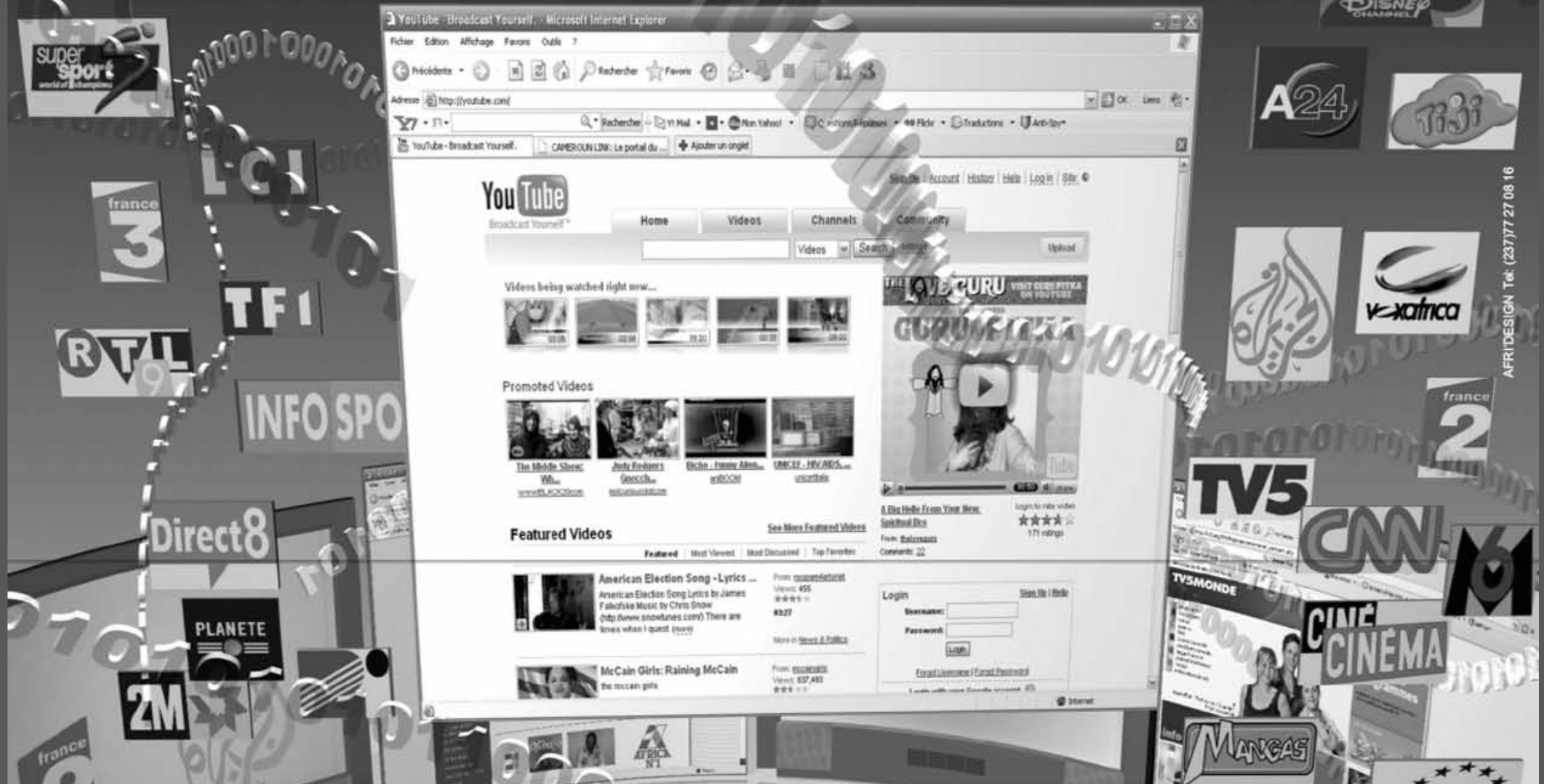
IPers@t

CAMEROON

142, rue Mballa Eloundem
Immeuble TK Voyages
Face Sonel Nlongkak
Tel.: 22 00 18 19 / 77 77 58 77
Email: info@ipersat.net

VOTRE FOURNISSEUR MULTIMEDIA

EN AVANCE SUR LE FUTUR



AFRIDESIGN Tel: (237) 77 27 08 16

LE TRIPLE PLAY
INTERNET ILLIMITE + CHAINES DE TELE NUMERIQUE
+ TELEPHONIE IP

ENFIN LE MULTIMEDIA
A 25.000 F CFA /Mois, vous avez internet illimité + 65 chaines de télé numérique + téléphonie IP avec 3 heures de communication gratuite

- 10% de réduction sur abonnement si souscription à une offre pour 6 mois
- 15% de réduction sur abonnement si souscription à une offre pour 12 mois



Saidou Maidadi Yaya

L'ingénieur électrique devenu politique

Après une brillante carrière dans une entreprise parapublique, il a anticipé sa retraite pour écrire une belle page d'histoire dans la politique, domaine qu'il affectionne. Neveu du feu président Ahmadou Ahidjo et fils de l'ancien ministre Maidadi Sadou, l'homme s'est taillé une réputation politique de bonne facture dans l'opposition camerounaise.

Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieur génie électrique (Esigelec) de Rouen en France, Said comme aime l'appeler ses amis rentre au Cameroun avec une tête bien faite. Tout de suite, le jeune cadre dynamique est appelé à travailler à la Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua- Semry- où il va occuper jusqu'au prestigieux poste d'inspecteur des services de SEMRY ; il est alors en 12ème catégorie. Mais à cause de ses prises de position et de ses convictions politiques Saidou M. Yaya ne va plus s'entendre avec le directeur général de ladite société.

C'est ainsi qu'il va prendre une retraite anticipée pour aller faire la politique. D'abord il dépose ses valises au Social democratic front (SDF) comme militant de base. Puis l'ingénieur politique va se faire remarquer à travers ses idées et sera promu au poste de vice-président du SDF, première personnalité après John Fru Ndi. A cause « des bourdes » de John Fru Ndi, il ne va plus être en odeur de sainteté avec ce dernier et décide en compagnie de trois autres camarades de claquer la porte pour aller créer leur parti politique au nom de l'AFP (Alliance des forces progressistes) où il va occuper le poste de Président. Après une réflexion profonde, l'AFP va faire

une fusion avec certains partis politiques ainsi que certaines tendances. Ben Muna deviendra président et Saidou M. Yaya Secrétaire général. Selon lui, un homme politique n'a pas de vie privée : « j'ai toujours raconté ma vie aux medias même si quelque fois cela a choqué les membres de ma famille », révèle-t-il. Interrogé au sujet de savoir ce qui peut amener un fils de dignitaire du régime à basculer dans l'opposition, Saidou raconte : « le séjour que j'ai fait en France alors jeune étudiant à Rouen, m'a influencé. Nous sommes en 1976 et le milieu universitaire est très politisé. C'est alors que je fais la connaissance de trois camerounais pour ne pas les citer il s'agit du Dr Shanda Tomne, Yves Mbeng et l'actuel Directeur de la SRC (société camerounaise de recouvrement et de créance), Boubakari Halilou, qui ont subjugué mon esprit et mon cœur. C'est ainsi que je rejoins les milieux de gauche. Tout le temps que je suis resté en France (sept ans), j'ai milité à gauche ». Son militantisme va même nuire à sa famille au point où il a même été taxé de frondeur : « à cause de mes convictions politiques mon père n'a pu avoir une promotion au temps d'Ahidjo, il est resté préfet. Quand Biya arrive au pouvoir, il va nommer mon père Maidadi Sadou, gouverneur

du Sud puis ministre chargé des relations avec les assemblées ». Des rapports avec son père le temps qu'il était ministre entre 1992 et 1997, le secrétaire général de l'AFP répond : « nos rapports n'étaient pas conflictuels étant donné que chacun évitait de parler ce qui fâche l'autre. Je respectais ses convictions politiques comme il respectait les miennes », fait-il valoir. Son quotidien dit-il est lié à l'orientation donnée par l'AFP à savoir : il doit être au siège du parti tous les jours ouvrables contre une indemnité que le parti lui verse. Pour ne rien vous cacher, elle est de 250 000 FCFA par mois. Avec ses congénères, il a gardé une bonne opinion : « on continue à se voir. Ils m'apprécient beaucoup. Certains n'ont pas eu le courage d'exposer leur conviction politique au risque être catalogué. Moi, je suis leur porte parole. Le problème c'est avec les membres de ma famille qui pensent que le combat que je mène nuit à leur promotion ». Gentleman, Said s'habille Bcbg entendez, Bon chic bon genre. Il dit être à l'aise en veste comme en gandoura. Mais il préfère la gandoura à cause du climat chaud. Interrogé sur ses préférences à table, il révèle bien qu'il aime la bonne chère. C'est un fin gourmet. Fils à papa, il a gardé les bonnes manières. Approché, un de ses

proches raconte : « C'est un garçon sympa. Sa première qualité c'est la générosité. Voilà pourquoi il n'aime jamais manger seul. Et à table, il est toujours prêt à servir les autres. Il ne se sert que quand il est sûr que tout le monde est bien servi », avant de renchérir : « il est très attentif à l'égard des autres. Il aime demander comment va le moral ». Il n'est pas chiche en boisson car il boit tout. En lecture, il affectionne les journaux mais pas des torchons. La littérature, il lit de moins en moins à cause de manque de temps. Quand on lui pose la question de savoir s'il restera adjoint de Ben Muna il sourit avant de dire : « Je ne suis pas adjoint de Muna, nous gérons ensemble le parti chacun avec ses prérogatives ». Des rapports avec les Muna il explique : « J'ai deux types de rapport avec les Muna, le premier type c'est la politique et c'est par la politique que je suis devenu ami avec Ben Muna. Par contre avec la ministre de la culture Ama Tutu Muna, que je connais depuis longtemps ce sont des rapports d'amitiés. Au sujet de savoir s'il est musulman modéré ou islamiste, il déclare : « il y a eu un débat dans le temps à savoir : faut-il moderniser l'islam ou islamiser la modernisation. Moi, je suis pour le premier, j'opte pour la modernisation de l'islam ».

Sur l'idéologie de l'AFP, il explique : « notre projet de société a deux axes majeurs qui inspirent nos programmes sur les plans politique, socio-économique, culturel et environnemental. Le premier axe c'est la revalorisation de nos cultures traditionnelles parce qu'il est important de souligner que nous ne devons plus importer les cultures étrangères qui ont montré leur limite. Nous devons penser nos propres projets de développement. Le deuxième axe, c'est le respect des valeurs morales, humaines et spirituelles. C'est pour cela que nous avons Dieu dans notre devise : « Dieu - peuple - patrie ». L'amer constat dit-il est que depuis les indépendances jusqu'à nos jours, nous avons fonctionné avec des modèles importés qui ne nous ont pas réussi. Par ailleurs, ces modèles ont même perverti notre société. A preuve va-t-il ajouter depuis que le multipartisme est arrivé, nous sommes encore plus divisé que par le passé. Avant on réglait les conflits sous l'arbre à palabre ou la case à palabre pour les peuples du sahel. C'est dire fait-il valoir que nous devons inventer notre propre modèle de démocratie en fonction de nos réalités africaines. Selon lui l'AFP est le seul parti qui limite le nombre des mandats du président et qui renouvelle au 1/3 le nombre des membres du bureau politique à la fin de chaque mandat. Plus loin, il indique : « pour nous à l'AFP, la démocratie, c'est le renouvellement de l'élite et de la classe politique. Nous sommes également le seul parti qui dispose d'un comité de contrôle qui joue le rôle de cour constitutionnelle et de cour des comptes. C'est avec un immense plaisir que le reporter a pris congé de notre interlocuteur. Tellement son énoncé était séduisant qu'on est resté accroché à ses lèvres oubliant même la fin de l'entretien. L'homme est marié et père de six enfants.

Jo. Benga

Repères



1956 : naissance à Garoua
 1976 : Baccalauréat
 1982 : ingénieur électrique à Rouen France
 1983 : chef de service SEMRY
 Médaille d'honneur de travail
 1998 président provincial SDF
 1998-2002 : 1er vice-président national SDF
 2002 : président AFP
 2003 : inspecteur des services à SEMRY
 2004 : consultant à la SAIB
 2011 : Secrétaire Général AFP